N° 351 / 15 F
MARS / MEURZH 1993
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

Chaque langue est un acquis social



Il faut signer la Charte Européenne !

POBL VREIZH

Edito

Sur le terrain des législatives

"L'UDB sera présente aux élections législatives" avait décidé le congrès de Lorient, en novembre 92. Pourtant, absorbée par le remboursement des frais (près de 900.000 F) de trois campagnes électorales des élections régionales, l'UDB n'avait guère les moyens de se lancer dans des campagnes nombreuses et coûteuses, ne recevant pas, contrairement aux formations hexagonales, de financement public.

Deuxième orientation du congrès : œuvrer au rassemblement de trois courants : les forces bretonnes progressistes, les mouvements écologistes et la gauche non jacobine. Sur de telles bases, on pouvait dépasser les 20 % et constituer un pôle crédible.

Dans un département, le Morbihan, un accord a été possible avec les Verts et Génération Écologie : une circonscription avec un candidat UDB (et un suppléant vert), une présence sous nos propres couleurs avec le soutien des écologistes. En contrepartie, l'UDB soutiendra les écologistes dans les autres circonscriptions. Même si la circonscription proposée à l'UDB est la plus difficile (Ploërmel), cet accord est une première qu'il faut saluer et encourager.

Ailleurs, Verts et Génération Ecologie n'ont proposé que des miettes (suppléances) que nous avons refusées. Les désignations se sont souvent faites au sommet, breton ou départemental, provoquant des réticences chez les militants des Verts.

Emgann, soudain doté de moyens financiers importants, a décidé de jouer seul sa propre carte. Nous avons retiré une candidature qui aurait entraîné une concurrence directe, contraire aux efforts de convergence réalisés depuis 2 ans.

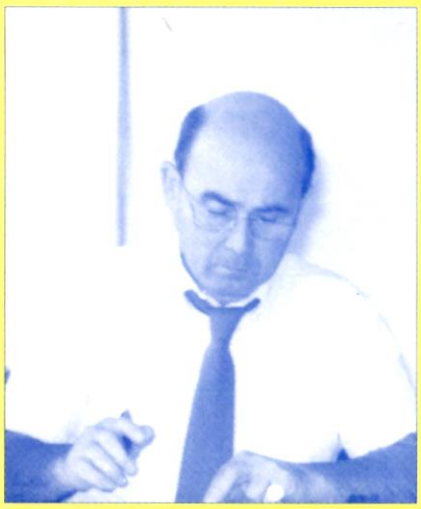
La gauche non jacobine, notamment l'AREV (Alternative rouge et verte) qui, présentant plus de 75 candidats dans l'hexagone, aura droit au financement légal des formations politiques, nous a proposé de participer à son cartel "Solidarité-écologie-gauche-alternative (SEGA). Nous présentons donc un "ticket" avec l'AREV dans la circonscription de Lannion-Paimpol.



Christian Guyonvarc'h.



Henri Gourmelen.



René Boulzennec.

En Loire-Atlantique, l'UDB sera représentée par deux candidats.

En Ille-et-Vilaine, même chose : deux candidats UDB.

A l'échelle des législatives, vu la brièveté de la campagne, toute aide est évidemment bienvenue. Notre présence, réaliste financièrement, limitée géographiquement, est donc conforme à notre orientation : unir les pôles breton, écologiste et de la gauche non jacobine. Cette union complète, éminemment souhaitable, n'est réalisée nulle part. Une union partielle existe ailleurs, chaque fois que cela a été possible.

Où nous sommes absents, nous invitons nos électeurs et amis à soutenir ceux qui proposent des solutions réelles aux problèmes d'emploi, d'environnement, de culture : de centralisation, partage du travail, des richesses, des profits, contrôle des collectivités, aménagement du territoire, culture bretonne. Nous savons aussi que le triomphe de la Droite, dominée par le RPR, serait celui des plus "libéraux" des entrepreneurs, ceux-là même qui licencient 55.000 personnes par mois. Les cadeaux aux entreprises ont donné, depuis 10 ans, de piètres résultats. Accroître ces cadeaux conduirait à réduire encore l'investissement public, donc à accroître le chômage.

Les candidats de l'UDB :

Loire-Atlantique : René Boulzennec, 1re circonscription Nantes ; Geneviève Baudry, 8e circonscription Nantes.

Côtes-d'Armor : Barth (AREV) et Henry (UDB, suppléant).

Ille-et-Vilaine : Michel Génin à "Rennes-Ouest Montfort" ; Herri Gourmelen à Saint-Malo et Anne-Marie Conan (suppléante).

Morbihan : Christian Guyonvarc'h à Ploërmel.

Un journal qui compte sur vous

Encore une belle liste pour un mois court ! Les amis qui nous soutiennent prennent ainsi une part concrète à la liberté de la presse et à l'action pour une Bretagne vivante !

Vos soutiens, votre courrier, vos idées, vos articles sont bienvenus. Comme toute création d'un dépôt que nous approvisionnerions nous-même et que vous relèveriez chaque mois !

Nous avons encore besoin de vous...

Souscription

J.P. Salaün, Orsay (60 F). F. Monfort, Brest (60). J.L. Le Cleach, Le Guilvinec (60). J. Corbel (110). G.F. (20). Sabazin, Doelan (20). Y. Nicolas, Vigneux-de-Bretagne (20). J.N. Ferrand, Orvault (30). H.G. (20). Y. Quéré (60). G. Glinec, Brest (20). G. Fichou (20). W. Geiger, Nantes (30). M. Hentgen (13). F. Le Marquer, Rennes (60). Y. Jardin, Douarnenez (110). Cl. Jouanno, An Oriant (30). G. Couetoux, Nantes (60). R. Capitaine, Plabennec (20). J.P. Perrot, Cholet (60). J. Busson, Bouguenais (60). R. Le Priellec, Lorient (160). S. Le Cardinal (10). M. Favé, St-Pol (20). Y. Fievet, Gonesse (160). Cl. Le Roch, Riantec (60). P. Folgavez, Taulé (110). J. Fagot (110). Y. Ollivier-Henry, Plouha (60). B. Guérin, Mériadec (60). G. Cotten, Le Saint (40). M.F. Dutheil, Blois (10). D. Mazanon, Genay (20). J.C. Bourdiec, Liverdy (20). G. Le Scoul, Larmor-Plage (80). V. Dubois, Rennes (20). Y. Puillandre, Châteauneuf (60). L. Le Coq, Guichen (60). A.L. Garcia (160). F. Renard, Nantes (20). M. Marc, St-Herblain (20). M. Genin, Rennes (72). F. Peru, Berc'het (60). L. Leroux, Thaon (20). H. Chemereau, St-Nazaire (40). P. Grégam, Plérin (60). E. Rollo, Vannes (40). D. Aupiais (20). G. Rade, St-Nazaire (20). A. Thomas, Issy (160). Y. Riou, Notore-Dame-des-Landes (60). J.Y. Le Goas, Treillières (60). P. Bleavec, Rosporden (20). P. Lorey, Nice (20). M. Lautrédou, La Ravoire (70). M. Hochepot, La Ravoire (10). C. Le Guellec, Milizac (20). A. Quénéhervé, Lanester (20). R. Le Gal, Nantes (20). L. Dorval, Loctudy (60). Total 3e liste : 3.049 F. Total 93 : 8.119 F.

351 !

Tous ceux dont la bande-adresse porte le N° 351 se sont-ils réabonnés ? Sinon, nous comptons sur eux, pour éviter toute rupture d'approvisionnement.

Le PB paraît à l'heure, depuis des décennies. Si vous ne le recevez pas, dites-le nous, vite !

En guise de sommaire

ÉLECTIONS : Nous en parlons (p. 2, 4 et 5) et présentons nos candidats.

ACTION POUR LA RATIFICATION de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires : de toutes parts, des jeûnes collectifs et une grande manifestation, à réussir ! (p. 6 - 7).

ENVIRONNEMENT (p. 8 - 9) : L'exemple de Fertival (22) montre ce qu'il ne faut pas faire en matière de production et de traitement des déchets d'élevage industriel.

SOCIAL : La situation en Loire-Atlantique (p. 10).

DÉBAT : L'affaire du sang contaminé. Des leçons (p. 11).

TRO BREIZH : L'affaire parisienne de l'Amoco (p. 15), l'université Anne de Bretagne à Nantes, la CTRL à Lorient (p. 16).

PEUPLES DU MONDE : Le congrès mondial des peuples sans Etat : nous y étions ! (p. 17) - Kurdistan et Sahara.

Sans oublier POBL VREIZH (p. 12 - 14) et nos rubriques culturelles (p. 20 - 25).

Je m'abonne au "PEUPLE BRETON"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
- tarif minimum : 140 F
- tarif normal : 160 F
- tarif de soutien : à partir de 170 F (1)
- étranger : 170 F et plus (1)
- étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus **"POBL VREIZH"**

● Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)
à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Acquis socialos

Pendant le passage de Lang Jack chez Sinclair Anne, un sondage nous a laissé rêveurs.

Question : à qui faites-vous le plus confiance pour garantir les acquis sociaux ?

Réponse : kif kif, 19 % pour la droite, 19 % pour la gauche. On n'a pas eu le temps de noter le reste en détail, mais plus de 50 % les mettaient à égalité.

Quelle réussite pour les socialos !... A la fois pour eux-mêmes et pour l'idée que certains se sont fait de la gauche ! Quel magnifique boulevard pour la droite revancharde !

Abonnez-vous faites connaître le "Peuple Breton"

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse.....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

L'Evénement

Kemper : le 6 mars,
Le Peuple Breton appelle

En remerciant tous ceux qui ont bien voulu nous transmettre des textes et informations (en particulier Stourm Ar Brezhoneg) nous publions ici l'extrait d'un document du Comité breton pour la Charte européenne (Emglev Evit Ar Brezhoneg) qui rappelle brièvement l'essentiel de l'actualité du combat pour les langues.

Contenu de la Charte européenne

Après des définitions et options générales, la Charte européenne dresse des objectifs et principes et définit des mesures destinées à promouvoir les langues minoritaires dans la vie publique (enseignement - justice - médias - vie sociale et économique, etc.).

Le mécanisme en est souple, mais la **Charte européenne** est un **statut contraignant** que les États signataires s'engagent à respecter. Ils devront en particulier présenter au Secrétaire général du Conseil de l'Europe des rapports sur les mesures prises pour son application ; rapports qui seront examinés en détail. Les citoyens pourront poursuivre l'État en cas de non-observation devant la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Attitude de la France

De 84 à 92 : Opposition permanente au projet.

En 1992 : Ne pouvant s'y opposer, elle demande que ce soit une simple **recommandation** (sans effets pratiques) et non une **convention** (contraignante).

Depuis son adoption : Roland Dumas s'oppose à la signature. Devant les protestations qui montent très nombreuses :

– Le Pensec réclame la signature avec réserves au Conseil des ministres.

– Jacques Lang qualifie l'attitude de Dumas de stupide.

– Élisabeth Guigou déclare : *"La France se donne le temps de la réflexion".*

Pourquoi est-il de la plus grande importance d'obtenir la signature, puis le dépôt d'un projet de loi et la ratification de la Charte européenne ?

Parce que la situation juridique des langues autres que le français s'est beaucoup dégradée en 1992.

"Si je suis élu Président, je demanderai au prochain gouvernement de soumettre cette proposition de loi au Parlement". François Mitterrand, 28 avril 1981.

Pas plus que les 40 projets de loi précédents, ceux de Le Pensec et Dollo ne furent soumis au Parlement.

Bien au contraire : Les députés et sénateurs, à l'unanimité, ont voté un "amendement surprise" à la Constitution faisant du français la langue unique de la République et aussi de la France le seul pays dans ce cas en Europe.

Avant le vote : Le Garde des Sceaux a expliqué longuement que cela n'aurait aucune conséquence pour les langues régionales. Beaucoup ont déclaré cet amendement *"absurde"* (J. Lang). Mais tous l'ont voté.

Après le vote : F. Mitterrand a écrit *"qu'il ne semblait pas"* que cela serait de nature à perturber notre action puis tous les courriers (son conseiller particulier, le Premier ministre et autres...) ont ressorti le vieil arsenal :

"Ordonnance d'août 1539 dite de Villers-Cotterêts" ;

"Respect de l'identité républicaine" ;

"Égalité des citoyens devant la loi" ;

et évidemment le vote ci-dessus pour s'opposer à l'adoption par la France de la Charte européenne et donc à un statut pour nos langues.

Aujourd'hui et demain : Les maigres avancées obtenues dans l'enseignement, au prix d'immenses efforts, peuvent être annulés d'un geste par décision d'un ministre ou d'une majorité hostile comme "anticonstitutionnelles" car elles ne reposent sur rien d'autre qu'une simple circulaire sans valeur et de conventions toujours provisoires.

La solution, c'est un statut pour nos langues par la signature et la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, tout de suite.

allée de Locmaria (15 h 30)

ses lecteurs à manifester

A l'appel des comités pour la charte européenne et le respect des droits linguistiques (alsacien, basque, breton, catalan, corse, créole, flamand, francique, franco-provençal, occitan, romani, yiddish).

L'IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT

Recensement linguistique au Pays de Galles

L'évolution des pourcentages de population capable de parler le gallois dans chaque comté est la suivante :

		Total%	3-15	16-44	45-64	>65
	1981	18,7 %	18,6	14,7	20,9	25,4
Clwyd	1991	18,2 %	27,9	14,2	16,4	20,9
Dyfed	1981	47,0	40,3	41,0	52,2	60,0
	1991	43,9	47,7	38,3	43,6	52,2
Gwent	1981	2,5	2,3	2,1	2,9	3,4
	1991	2,4	4,8	1,9	1,8	2,0
Gwynedd	1981	63,0	69,3	59,7	64,4	61,7
	1991	61,5	77,6	60,5	56,9	56,1
Powys	1981	20,5	16,7	16,8	24,2	27,3
	1991	20,2	30,0	16,0	18,5	23,0
Mid-Glam	1981	8,3	8,6	5,0	7,8	18,8
	1991	8,4	16,1	5,9	4,3	11,7
Glam	1981	5,7	7,4	5,2	5,0	5,3
	1991	6,5	11,9	6,0	4,5	4,8
W. Glam	1981	16,4	9,3	11,3	20,4	31,3
	1991	15,0	15,0	9,8	15,9	25,6

On notera l'augmentation du nombre de jeunes galloisants dans tous les comtés, ceci étant dû au développement des écoles galloises et de l'enseignement bilingue. La proportion globale de galloisants est en léger recul dans six comtés sur huit, mais c'est lié au recul chez les plus de 45 ans, qui n'ont pas reçu l'enseignement en gallois, et chez les plus de 65 ans, parmi lesquels on compte nombre de retraités anglophones, souvent anglais.

Où les jeunes galloisants pourront-ils travailler ? Où pourront-ils vivre en Gallois ?

Au-delà de ces questions, l'action des parents et enseignants mérite d'être saluée, dans un cadre spécifique moins centralisé que l'éducation "Nationale" française.

Jeûne collectif à partir du 22 février

Manifestations populaires le 6 mars

(Communiqué du 19/2/93)

Le bilan des actions menées en commun par les comités dans la semaine du 8 au 15 février s'avère très positif. Occupations de préfectures (Quimper, Bastia, Ajaccio, Perpignan) et d'autres lieux publics (gares de Toulouse et de Lille, poste centrale de Toulouse), conférences de presse, distributions de tracts sur la voie publique, campagnes de signatures, interpellations publiques des élus et des candidats aux élections législatives ont permis de porter la Charte européenne à la connaissance des populations des régions concernées.

Des centaines d'élus locaux à titre personnel, mais aussi des dizaines d'assemblées régionales, départementales et municipales ont pris position en faveur de la signature et de la ratification de la Charte européenne : Conseils régionaux de Bretagne, d'Alsace, de Lorraine, de Midi-Pyrénées, de Languedoc-Roussillon, Conseils généraux du Finistère, de l'Aveyron, de Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de Haute-Garonne, conseils municipaux de Nantes, de Rennes, de Brest, de Saint-Brieuc, de Saint-Malo, de Lorient, de Quimper et une trentaine de communes bretonnes moins importantes, 15 municipalités basques, 17 municipalités catalanes, ainsi que 37 parlementaires.

Devant le silence persistant du gouvernement, les comités ont décidé de franchir une nouvelle étape dans la mobilisation.

– A Kemper/Quimper (contact-info : François Louis, tél. 16.97.25.46.21 ; fax 16.97.27.88.56.

Législatives

L'UDB présente quelques candidats aux législatives. Après l'éditorial, vous trouverez ici un texte de la Fédération de Loire-Atlantique de l'UDB et une présentation de la candidature de H. Gourmelen dans "Le Pays Malouin" qui nous paraissent rassembler l'essentiel !

L'UDB présente des candidats dans les circonscriptions de Nantes-1 et de La Baule-Guérande

1. Les élections législatives ne sont pas a priori notre tasse de thé : l'UDB n'a ni l'intention ni la vocation de participer directement au gouvernement de la France.

Ce sont les défauts de la mécanique politique française qui la conduisent à présenter des candidats.

2. Cette mécanique donne l'impression de tourner à vide. La course au pouvoir cache la fuite devant les responsabilités. La queue devant les caméras et les micros fait oublier le silence devant les vrais problèmes.

3. Des exemples :

3.1. La décentralisation est viciée par le clientélisme politique. On se fait élire localement dans la perspective de renforcer son camp à Paris, avec les moyens de ce camp, et dans la perspective d'y jouer soi-même un rôle plus important si possible.

On ne tient donc pas plus que cela à débattre franchement des vrais problèmes avec la population : l'exclusion croissante, le chômage, les licenciements nombreux en ce moment, les conséquences de la concentration des pouvoirs et des activités.

3.2. Quand Nantes et Saint-Nazaire comptent 20 % de sans-emploi, n'y a-t-il pas de questions plus urgentes à traiter que les poids respectifs du RPR et de l'UDF, ou des Verts et de Génération Écologie ?

4. Alors, quand l'UDB constate que toutes les élections, même locales, deviennent de simples sondages sur l'audience des uns et des autres, ou pire sur la "cote de popularité" des "présidentiables" ou de ceux qui se croient tels, elle a envie de jouer les grains de sable.

De dire : arrêtez votre cirque !

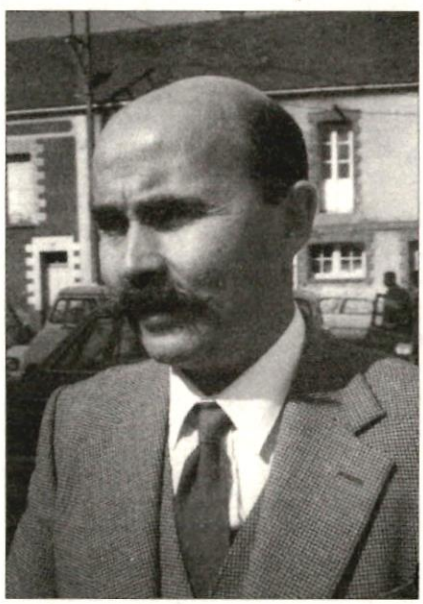
Ce qui n'est pas facile quand les projecteurs sont construits pour éclairer toujours la même piste...

5. Nous avons apprécié en leur temps la volonté de réforme sociale du PS et ses projets de décentralisation, avant d'en découvrir les limites.

De même, nous avons apprécié l'apport du courant écologiste dans l'approche des problèmes et ses promesses de renouvellement de la pratique politique.

Au point d'envisager – et d'engager – une démarche commune à l'occasion des élections législatives.

Rappelons au passage que la composante "écologiste" est ancienne et non négligeable dans l'histoire et l'action de l'UDB : contre le bétonnage des côtes (premier procès en 1964 !), la pollution des rivières par les abattoirs ou papeteries, les projets de centrales nucléaires de Plogoff, du Pellerin et du Carnet, les marées noires passivement attendues..., pour le développement de l'agriculture extensive.



René Boulzennec, candidat à Nantes-Orvault.

Cette démarche d' "entente des écologistes", élargie aux mouvements régionalistes était au demeurant prévue par l'accord national Verts-Génération Écologie, et elle a pu se concrétiser dans le Morbihan, où l'UDB présente dans la circonscription de Ploërmel un candidat soutenu par ces deux formations.

6. En Loire-Atlantique, nous nous sommes heurtés à un comportement hégémonique de nos partenaires potentiels, Verts et G.E. qui ont écarté l'idée d'un soutien à un candidat qui ne soit pas officiellement affilié à l'un d'eux... (en substance : "Nous voulons bien de vos électeurs, mais pas de vos candidats").

Ce comportement nous inquiète au demeurant quant à la capacité de ces formations à durer et à répondre aux attentes qu'elles ont suscitées. D'autant que nous constatons avec effarement le développement en leur sein de pratiques dignes des partis les plus traditionnels (cf. candidature Gicquiaud et non-candidature Ferri).

L'écologie politique déboucherait-elle déjà sur l'écologisme politicien ?

7. L'UDB présentera donc deux candidats-grains de sable :

- Dans la première circonscription :René Boulzennec, ouvrier peintre, conseiller municipal d'Orvault, dont le suppléant sera Patrick Pellen, électro-technicien, conseiller municipal subdélégué de Nantes, adjoint du quartier de La Barberie ;

- Dans la septième circonscription (La Baule-Guérande) : Geneviève Baudry, infirmière enseignante, qui participait à la liste "Peuple breton, peuple d'Europe" aux dernières élections régionales, dont le suppléant sera désigné dans les prochains jours.

8. Avec ces candidats, l'UDB dira : "Arrêtez le cirque !" Et parlera des vrais problèmes, évoqués plus haut, qui ne trouveront de solution que dans une société où la décentralisation des responsabilités, des initiatives et des moyens d'information les placera réellement au centre des préoccupations de tous.

Toutes les propositions de l'UDB vont dans ce sens.

9. Les convergences entre cette démarche et celle qui se retrouve derrière le signe SEGA (Solidarité, Ecologie, Gauche alternative) au niveau hexagonal conduisent l'UDB à s'associer localement à cette mouvance, au bénéfice d'un soutien mutuel dans les circonscriptions où un candidat s'en réclamera.

10. C'est dans le même esprit que l'UDB, après avoir rencontré Gilles Denigot le 26 janvier dernier, apporte son plein soutien à la candidature de ce dernier dans la circonscription de Saint-Nazaire.

Pour la Fédération UDB
de Loire-Atlantique
Michel FRANÇOIS

Saint-Malo

Henri Gourmelen, candidat de l'UDB

Et de huit ! Henri Gourmelen, 50 ans, professeur d'allemand, porte-parole de l'Union Démocratique Bretonne (UDB) et conseiller municipal de l'opposition, a annoncé mardi sa candidature aux législatives dans la circonscription de Saint-Malo. Sa suppléante est Anne-Marie Conan, 45 ans, secrétaire médicale, mère de famille et militante associative à Saint-Malo.

Le Parti Socialiste aurait volontiers fait l'économie de cette candidature de gauche supplémentaire.



Henri Gourmelin.

Ces dernières semaines, Henri Gourmelen rongeait son frein. L'UDB, pour des raisons financières, ne pouvait pas participer au combat des législatives.

Avec l'AREV

La solution a été trouvée ces jours derniers : "Pour bénéficier de l'aide de l'Etat au financement des partis politiques, il faut présenter au moins 50 candidats. Mission impossible pour l'UDB puisque la Bretagne ne compte que 33 circonscriptions.

Nos convergences politiques nous ont conduits à accepter l'offre de l'Alternative Rouge et Verte (AREV) de nous affilier au mouvement Solidarité, Ecologie, Gauche Alternative (SEGA)."

"La politique tourne à vide"

Le barrage financier étant levé, Henri Gourmelen part à la bataille avec la conviction de combler un vide politique : "La politique fançaise semble tourner à vide, les candidats se font élire localement pour aller grossir leur camp à Paris dans la perspective d'y jouer un rôle important. Il faut arrêter ce cirque tout en sachant que c'est particulièrement difficile quand les projecteurs de l'actualité sont construits pour éclairer la même piste, celle où nous ne sommes pas.

Nous pensons qu'il est nécessaire de témoigner et de donner aux électeurs la possibilité d'exprimer leur différence".

Différence

Souhaitant "réafirmer des valeurs et des convictions", H. Gourmelen précise sa différence : "Nous avons apprécié en leur temps la volonté de réforme sociale du P.S. et les projets de décentralisation. Mais, très vite, nous en avons perçu les limites.

Nous avons apprécié l'apport des écologistes qui a renouvelé la vie politique.

Nous avons suggéré une entente avec les écologistes, mais, malgré nos convergences, nous n'avons pas été suivis."

"Paris et le désert..."

A propos des valeurs de fond : "La crise économique est devenue une guerre. La logique libérale pousse à se débarrasser des pauvres, qu'il s'agisse de pays, de régions ou d'individus. Le chacun pour soi des riches est source de violence à tous les niveaux...

Durant les années 80, tout le monde, notamment notre député, avait à la bouche le mot libéralisme. La période des golden boys et de la spéculation a montré ses limites. L'économie, ce n'est pas le Monopoly.

Le cas de l'usine Hoover est à cet égard révélateur...

L'aménagement du territoire qui n'existe plus au niveau de l'Etat doit se concevoir au plan européen. C'est là où existe un pouvoir régional fort que l'on peut faire pièce au jeu des multinationales.

Actuellement nous sommes en train de rejouer "Paris et le désert français".

Les retraités viennent en Bretagne et les jeunes que la Bretagne a formés sont obligés d'aller travailler à Paris".

Conséquences dramatiques de cette évolution selon le candidat UDB : "On assiste à un abandon des valeurs, à une désespérance qui se traduit par un rejet global de la politique".

A propos de la Bretagne : "Nous disons oui au développement en insistant sur le fait que nous sommes à la limite d'un certain type de développement. Dépolluer coûte par exemple quatre fois plus cher que de ne pas polluer.

Nous sommes pour conserver une agriculture nombreuse, solidaire et productive. Il n'y a pas contradiction entre écologie et productivité".

Dimension culturelle régionale

Et que l'on n'essaie pas de taxer H. Gourmelen d'opportunisme quand il fait référence à l'écologie : "En ce domaine nous n'avons à recevoir de leçons de personne. En Bretagne nous sommes depuis des années sur tous les fronts.

Dernier point fort de la campagne : "L'importance de la dimension régionale, de la dimension culturelle... Il faut rapprocher le pouvoir du citoyen".

Concernant les griefs que ne manqueront pas de lui faire certains socialistes à propos de sa candidature : "Ce n'est pas une candidature de division. Nous sommes les seuls à tenir ce discours. Chez les autres, il n'y a pas la même articulation, la même cohérence".

Et la position de l'UDB au second tour : "On verra comment les choses se présenteront."

(d'après "Le pays Malouin")

Economie

Quelle agriculture pour la Bretagne demain ? Affaire Fertival dans les Côtes-d'Armor

La Confédération Paysanne des Côtes-d'Armor vient dernièrement de déposer un recours auprès du tribunal administratif pour demander l'annulation des arrêtés de la subvention du 3 novembre 1992 accordée par le Conseil général des Côtes-d'Armor au projet Fertival. Gwenael Henry a interviewé Alain Guiffes, permanent de la Confédération Paysanne des Côtes-d'Armor pour exposer la situation aux lecteurs du *Peuple Breton.*

G.H. *Pouvez-vous nous résumer ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Fertival ?*

A.G. Le projet Fertival est apparu courant 90, conçu par Daniel Houze. Ce producteur d'œufs à Hénanbihan (160.000 pondeuses) envisage de monter une unité de traitement de son lisier de volaille. Très vite les pouvoirs publics l'orientent plutôt vers une solution collective. Il trouve donc des partenaires et monte une société anonyme, la SA Fertival.

Dans la version primitive elle regroupait 16 actionnaires : 12 agriculteurs qui dans un rayon de 4 km possédaient 650.000 pondeuses, un éleveur de porcs, et deux coopératives, la Cooperl et la Paysanne d'Erquy, ainsi que la Chambre d'Agriculture.

Le projet consiste à construire une usine de compostage de fientes sur un site loué par la Chambre d'Agriculture à la ferme de la Vallée en Quintenic. C'est la société Enviroma, installée dans l'Essonne, qui devrait la construire.

Le produit fini est un engrais organique, sous forme de granulés ou de petits bouchons. A plein régime, il devrait en sortir de 8.000 à 10.000 tonnes par an de l'usine de Quintenic. Devant l'importance de l'investissement (15 MF) la société Fertival sollicite rapidement des subventions dans le cadre du plan "Bretagne Eau Pure".

Le total des subventions sollicitées atteint près de 9 MF soit environ 60 % de l'investissement (30 % de Bruxelles, 30 % entre l'Etat, la Région et le Département).

G.H. *Jusque-là, à première vue l'idée est louable et contribue au développement d'une agriculture soucieuse du respect de l'environnement, qu'est-ce qui peut motiver l'opposition de la Confédération Paysanne à un tel projet ?*

A.G . Bien sûr, l'idée même de l'usine n'est pas contestable, cette solution permet la mise aux normes européennes d'exploitations jusque-là en infraction avec la réglementation. Et la Confédération Paysanne n'est pas opposée au principe du traitement lorsque la solution de l'épandage ne peut être retenue.

Il faut se rappeler qu'au début de l'année 91 "Eau et Rivières de Bretagne" avait déposé plainte auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Dinan car les deux élevages porcs et volailles de la Ville Poissin SA (Daniel Houze) ne possédaient pas d'autorisation d'exploiter et que des exploitants s'étaient opposés à la visite d'un inspecteur des installations classées. Celui-ci avait dû revenir accompagné des gendarmes et une mise en demeure de régularisation administrative avait été notifiée.

Pour arriver à cette régularisation, seuls l'épandage ou le traitement industriel sont possibles. Pour l'épandage, il faudrait trouver 791 ha, soit la surface d'un rectangle de deux kilomètres de large sur quatre de long, une telle surface disponible est difficile à réunir près d'Hénanbihan.

En revanche, pour le traitement industriel, le projet Fertival tombe à point, c'est même le seul moyen pour permettre à l'élevage de la Ville Poissin de continuer à fonctionner. La moitié de ce que peut traiter l'usine proviendrait de cet élevage.

Les questions qu'il convient de se poser sont donc les suivantes : Est-il justifié que des aides publiques importantes soient octroyées à un petit groupe d'individus qui n'ont pas respecté la loi mais qui mettent les différentes administrations devant le fait accompli ?

Les tenants d'une agriculture industrielle, minoritaires dans ce département, ne doivent-ils pas assumer leur responsabilité de producteurs industriels, c'est-à-dire assumer les conséquences du développement de leurs élevages sur l'environnement ?

L'argent public ne doit-il pas être destiné à une majorité d'agriculteurs qui, faute de moyens financiers, peuvent être menacés demain pour non-respect de la réglementation alors qu'une poignée d'industriels continueront sur leur lancée grâce à l'argent public ?

G.H. *Cet ensemble de questions, à partir du cas Fertival, s'inscrit en fait dans un cadre beaucoup plus général. Il s'agit d'un choix de société en cette période de négociation d'un accord sur le GATT et de réforme de la PAC, que pouvez-vous nous dire sur le sujet ?*

A.G. Pour la Confédération Paysanne, la décision de la commission permanente du Conseil général des Côtes-d'Armor d'attribuer 2 MF au projet Fertival révèle une fois de plus l'incohérence des politiques. Au moment où ces derniers se plaisent à parler d'aménagement du territoire dans tous leurs discours, les décisions prises ont l'effet tout à fait contraire. Celles-ci confortent les tenants d'une agriculture industrielle peu soucieuse d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et d'installation de jeunes agriculteurs. Le dossier Fertival est un dossier exemplaire à ce titre.

G.H. *En effet, les fonctionnaires de la Commission européenne chargés des affaires agricoles ne s'étaient d'ailleurs pas laissé compter d'histoires en 1991. La délégation "costarmoricaine" conduite par le président du Conseil général et le préfet de Région en personne, venus présenter le dossier Fertival à Bruxelles, avait pendant trois heures durant tenté de défendre le projet, sans succès, puisque ce dernier ne respectait pas les conditions nécessaires pour bénéficier des subventions du FEDER. Comment interprétez-vous la décision bruxelloise ?*

A.G . La Commission a en effet argué qu'elle ne pouvait pas subventionner le projet Fertival. Une telle subvention aurait pour effet de créer une distorsion de concurrence entre les gros producteurs subventionnés et les petits et moyens producteurs. Les subventions accordées à Fertival reviennent théoriquement à 400.000 F par exploitant associé (en fait la subvention se calcule au prorata de la production de chaque éleveur ! Un seul des éleveurs peut revendiquer les deux tiers de la subvention totale, soit environ 4 millions de F !), alors que dans le meilleurs des cas, l'exploitant isolé ne peut recevoir qu'une aide de 110.000 F au maximum. La subven-

tion la plus importante va aux exploitants les plus riches.

Enfin la Commission a fait savoir que ne pouvant subventionner elle-même le projet pour la raison exposée ci-dessus, elle autorisait néanmoins l'Etat et les collectivités locales à aider le projet Fertival à condition que ce projet ait un caractère expérimental et ne contribue pas à augmenter la capacité de production des exploitants concernés.

Or le caractère expérimental de l'installation n'est pas établi, le procédé de filtration est déjà utilisé dans une brasserie industrielle de Nancy et les fientes comme les sous-produits de brasserie sont, il faut le souligner, des résidus de céréales que l'on peut traiter de la même façon.

Secundo, rien dans les statuts de Fertival n'indique une quelconque limitation de la production des associés. Par conséquent, aucune subvention ne peut être accordée à ce projet d'autant que les divers associés ont les moyens de supporter le coût de cette installation.

Cette opération démontre donc qu'il est préférable de disposer d'élevages moyens répartis sur l'ensemble du territoire plutôt que de favoriser la concentration qui ne se révèle pas plus rentable lorsque tous les coûts sont pris en considération. Cela permet en outre de conserver un plus grand nombre d'exploitants en activité !

Le mensonge des Américains est de laisser croire qu'ils jouent franc-jeu et n'aident pas leurs paysans. Or, selon l'OCDE, le montant de l'aide par actif agricole est de 7.400 $ dans la CEE et de 25.000 $ aux Etats-Unis.

G.H. *Le vrai problème soulevé par la réforme de la PAC puis par l'accord du GATT, dans un marché intérieur et extérieur en stagnation ne réside pas dans la baisse, peu probable, du revenu agricole moyen, mais dans la mutation du système de production agricole. Partagez-vous cette analyse développée dans le magazine Alternatives économiques de janvier 93 ?*

A.G. La position de la Confédération Paysanne est extrêmement claire sur cette question. Notre porte-parole : Gabriel Dewalle, l'exprime ainsi :

"Depuis plusieurs années le discours sur le commerce international n'est que mensonges vis-à-vis des paysans et des autres composantes de la société. On laisse croire que des négociations globales pourraient placer les Européens en position de gagnants sur le secteur des services en cédant sur le dossier agricole et en ouvrant nos frontières. Mensonge !

Depuis 1986, début des négociations de l'Uruguay Round, les Etats-Unis remettent en cause la politique de la CEE, l'accusant de trop soutenir son agriculture par les restitutions aux exportations.

Le mensonge européen c'est de dire que l'accord sur la réforme de la PAC n'est pas lié à l'Uruguay Round, alors qu'il est soumis aux intérêts des Etats-Unis. Il prévoit le gel de 15 % des terres (retirées de la production) et la référence au prix mondial (baisse de 30 % du prix payé au producteur). On y voit déjà la loi américaine.

Le mensonge du GATT consiste à donner une vérité économique au prix mondial. Aucun paysan dans le monde ne peut réellement produire à ce prix, qui est le résultat d'un triple dumping économique social et écologique. Un mensonge qui donne une valeur suprême au commerce mondial libéré de toute contrainte.

Aujourd'hui le débat ne doit plus être sur : faut-il réduire les exportations européennes de 15 ou de 21 % ? Et faut-il ouvrir plus ou moins nos frontières aux produits américains ? Le débat doit être posé sur la redéfinition du rôle et de la fonction des échanges mondiaux. Chaque pays ou groupe de pays doit avoir le droit de définir ses politiques agricole et alimentaire. Seule la part de la production échangée au niveau mondial, soit moins de 10 %, peut entrer dans les négociations.

Il faut, dans cette discussion, établir la règle première : interdire toute subvention aux exportations. La CEE pourra réorienter ses soutiens à l'agriculture pour une autre politique fondée sur deux principes simples. D'une part le paiement des produits sur la base du prix de revient dans les régions agro-climatiques les meilleures, pour les quantités nécessaires à la CEE. D'autre part, le versement de compléments de prix différenciés par régions pour compenser les handicaps, et plafonnés par exploitation et par travailleur.

Choisir cette politique, c'est réaffirmer le rôle et la fonction de l'agriculture et des paysans : nourrir les hommes en quantité et en qualité, fabriquer et entretenir le paysage. Seule cette politique peut permettre une agriculture diversifiée et répartie qui tienne compte des différents terroirs. Fondée sur des concepts économiques vrais, elle permet de conjuguer richesse et valeur ajoutée, avec solidarité nationale et internationale."

Lorient, univers mité

Depuis que Lorient s'est vu refuser une université, la communication officielle, pour faire plus joli, a inscrit partout : "Lorient Université", couvrant ainsi d'un coup de peinture tout neuf les restachous d'enseignement supérieur que les élites brestoises et rennaises veulent bien nous octroyer. Cela nous coûte cher et ne présente évidemment pas les avantages d'une vraie université. Mais la tendance locale à la frime est tellement forte qu'il faut en rajouter... Univers mité convient pourtant plutôt mieux à Lorient en cette fin de règne socialistique, qui n'a pas eu beaucoup de retombées locales positives malgré la fidélité d'ensemble de l'électorat du pays de Lorient à la gauche molle.

La question du port de pêche a été gérée surtout comme une pêche aux voix (il s'agissait pour le maire, très provisoirement secrétaire d'Etat au déclin maritime, d'apparaître comme le sauveur). Le reste, malgré l'urgence évidente, a été géré lentement. On va probablement déboucher sur une solution favorable aux intérêts de la Compagnie des Eaux qui dirige, après décision "gouvernementale" de gauche privatiseuse, le port de Keroman. Le tonnage débarqué en janvier 93 dépasse à peine mille tonnes. Il était de plus de six mille tonnes il y a une dizaine d'années. Lorient n'est pas le seul port qui souffre, mais quelle dégringolade ! La Compagnie des Eaux s'en tirera. Le port, c'est autre chose ! Cinq mille emplois en dépendent.

Pour le reste, l'arsenal limite la casse de l'emploi en faisant de l'exportation de matériel militaire vers Taïwan, le Pakistan et autres démocraties pacifistes. A court terme, les sous-traitants donnent du boulot, mais deux cents postes seront supprimés cette année.

Par ailleurs, la base sous-marine va fermer un de ces jours. La ligne Lorient-Gijon a échoué. La Sapod, autrefois Audic, n'a pas créé les centaines d'emplois annoncés bruyamment...

Sur le plan culturel, le slogan "à Quéven les Arcs, à Lorient les flèches" est sans doute sévère, mais à part l'équipe du Festival interceltique, celle de Diwan et quelques individualités ici ou là, le dynamisme peut-il simplement être mesuré par quelques pancartes en breton dans une médiathèque ?

Bref bilan de la situation peu glorieuse d'une ville dont le recul au dernier recensement a été le plus fort des villes bretonnes et qui célèbre le cinquantième anniversaire de ses bombardements dans une phase d'évolution économique difficile.

Joël GUÉGAN

Economie

Loire-Atlantique : État d'alerte

C'est un véritable massacre industriel qui sévit actuellement en Loire-Atlantique. Aujourd'hui, le nombre de chômeurs est de plus de 72.000, soit l'équivalent de 13,5 % des actifs. Deux Nantais sur dix n'ont pas d'emploi et un des deux est au chômage depuis plus d'un an. Les chômeurs de longue durée sont de plus en plus nombreux, ils sont en janvier 93 plus de 26.000 dans le département. Au nom de la concurrence internationale, de la technologie, de la rentabilité, on restructure, on modernise, on licencie, on ferme, c'est par centaines que des hommes et des femmes se retrouvent sur le marché du travail. Les investissements et les restructurations ne sont pas synonymes de créations d'emplois, les regroupements stratégiques non plus et les usines du département bien souvent satellites ou filiales de groupes multinationales sont très sensibles et très exposées à cette politique. Nous ne refusons pas la modernisation à condition qu'elle soit au service des hommes, ce qui ne semble pas le cas.

Alors que les villes de Nantes, St-Nazaire, Châteaubriant tournent autour des 20 % de chômeurs, 40 % des emplois sont créés en région parisienne et il se trouve qu'ils ont les meilleurs salaires. L'amorce de cette offensive de destruction industrielle s'est fait sentir au début de l'année 1992 et depuis, n'a pas cessé de s'amplifier ; depuis deux mois, les patrons sont atteints d'une véritable frénésie de dégraissage ; tout y passe, la gestion prévisionnelle de l'emploi abusive, la réduction des frais généraux, la restructuration de groupe hexagonale ou internationale, le chômage partiel utilisé à répétition en solution de facilité, le manque de rentabilité...

MÉTALLURGIE

Dans la métallurgie, c'est le raz-de-marée, à Châteaubriant, Huard, Focast, ABRE (60 licenciements, carnet de commande rempli, manque de trésorerie), à Saint-Nazaire, les Chantiers Navals, Eaton, SEMT, FAMAT, SMEG, ARNO (réparation navale, 24 suspensions de postes), à Ancenis, Manitou (chômage partiel, 110 suppressions de postes, convention à mi-temps, FNE, 50 licenciements secs), à St-Herblain, Electro-Navale (chômage partiel, 84 suppressions de postes, fermeture atelier-tôlerie ; FNE, 17 licenciements secs). Carnaud-Sollac (fermeture, 55 licenciements) ; à Nantes, Paris SA (55 licenciements) ; Rockwell (restructuration du groupe américain, rapatriement des machines en Angleterre, 110 suppressions de postes) ; à la Limouzinière chez Pilote, fabricant de camping-cars, caravanes (2 vagues de suppressions de postes en un an, 21 puis 130 début 93.

Rockwell licencie à Nantes

La firme américaine Rockwell qui fabrique et exporte dans le monde entier des rotatives de presse, possède un établissement à Nantes où elle employait encore 332 salariés en mars 1992.

A cette date, elle licencie 56 salariés et obtient une exonération de taxe professionnelle en s'engageant à garantir pendant cinq ans les 272 autres emplois.

Or 110 nouveaux salariés viennent d'être informés de leur licenciement, lié au regroupement en Écosse des activités de Rockwell. Pourquoi en Écosse ? Demandez à Hoover...

BÂTIMENT

Dans le bâtiment, ce sont les Pavillons de l'Atlantique, Groupe Moulet (dépôt de bilan ; suppressions d'emplois, difficultés pour les sous-traitants) ; Trouillard Matériaux (suppressions des agences et des points de vente, 14 licenciements). Puis vient l'agro-alimentaire, à Vertou, la Biscuiterie Nantaise (80 suppressions de postes dans les administratifs en prévision d'une réduction importante des frais généraux ; travail à temps partiel, départs FNE) ; la confection avec Biderman-uniformes à Sainte-Pazanne (projet de fermeture, 202 licenciements), il y a un an Biderman avait déjà fermé une usine à Legé (102 suppressions d'emplois). Toujours dans le même déferlement, on trouve Les Nouvelles Galeries à Nantes (14 licenciements, politique de dégraissage dans l'ensemble des magasins) ; les anciens Abattoirs de Nantes (30 licenciements, restructuration) ; la société de nettoyage Clarke-Service à Nantes (13 licenciements en prévision) ; la laiterie d'Herbignac (17 licenciements en projet) ; à Couëron, Venturi, constructeur de voitures haut de gamme (29 licenciements, restructuration) ; les meubles cuisines Bonnet à Saint-Philbert-de-Bouaine (40 suppressions de postes) et pour conclure cette impressionnante liste, la Banque Société Générale, Centre Titres de Nantes, dont le conflit n'est toujours pas réglé après trois semaines de bagarre et un lock-out depuis le départ (100 suppressions de postes dus à un sureffectif prévisionnel ?)

PAS DE FATALITÉ

Quand cela va-t-il s'arrêter, tous les jours la presse se fait l'écho des plans de licenciements au point de ne pas retenir ceux qui ne dépassent par les dix licenciables, sans comptabiliser bien sûr les entreprises en difficulté, Mahé (Electricité-Bâtiment) Ribrac, Gendron, Jossé (Métallurgie), Société Curial, les faillites frauduleuses, Damoet France à St-Nazaire, les sociétés ripoux, Chris-Kim à Montoir-de-Bretagne (45 Asiatiques en situation irrégulière, salaires non versés).

Et pendant ce temps-là, les patrons ne sont pas à une contradiction près, ils fabriquent des chômeurs qu'ils rejettent sur le pavé, à la Société de s'en débrouiller. Ils voudraient reculer l'âge de la retraite, alors qu'ils multiplient les départs en FNE ; ils ne se gênent pas pour faire dans une même entreprise, du chômage partiel et des heures supplémentaires ; ils s'attaquent au 13e mois, à la gratification, sans aucun scrupule en prétextant la solidarité ; ils n'arrêtent pas de râler sur les augmentations des charges, alors que le taux d'imposition sur les bénéfices est passé de 50 à 30 %. Oui le traitement social a un coût mais s'il y avait moins de chômeurs, ce coût serait moins important.

La marginalisation, l'exclusion, les enfants du chômage nous entraînent vers une société à deux vitesses. Nous devons tout faire pour refuser cette situation, seulement voilà, il n'est pas normal que ces problèmes soient supportés uniquement par les salariés, il nous faut faire cotiser tous les revenus financiers, il faut réduire le temps de travail d'une manière massive avec compensation selon les niveaux de salaires. Les départs anticipés, les partages du travail doivent être obligatoirement un facteur d'embauche. Il nous faut trouver de nouvelles pistes, les créneaux porteurs de l'écologie, de la longévité de la vie entre autres, doivent créer des emplois. **Il n'y a pas de fatalité.**

René BOULZENNEC

Sang contaminé

Parce que nous n'avons pas les moyens d'une recherche sur ce genre d'affaire, mais surtout parce que la complexité et la gravité du problème imposent une vraie réserve, le "Peuple Breton" n'a pas pris de position fracassante sur le sang contaminé. La phase actuelle, avec la mise en cause d'un ministre breton, nous amène cependant à quelques réflexions.

Tout d'abord, respectons la douleur des victimes, de leurs familles et de leurs amis. Ils ont une place tragique parmi les trop nombreuses victimes d'une société qui manque de solidarité.

Saluons aussi le travail de ceux qui ont provoqué le traitement public de l'affaire. Parmi ceux-là, le "Canard Enchaîné" a eu le mérite de poser très tôt le problème.

Vérité difficile

Une évidence, d'abord, mais qui mérite d'être retenue : l'évolution des connaissances depuis 85, et *le mélange des responsabilités* d'ordre scientifique "pur", d'ordre médical et d'ordre politique rendent très difficile toute recherche de la vérité, aussi bien pour comprendre le mécanisme de décision que pour situer les responsabilités.

Sera-t-il possible de trouver un tribunal (ou toute autre structure) compétent sur les trois terrains à la fois et "indépendant", comme on dit sommairement, de tout groupe de pression ? *Non.* Le seul spectacle de "l'Ordre" des médecins (création de Pétain que la pseudo-gauche a conservée) tirant à vue sur l'ambulance Garretta, a*lors que cette maison ne s'était pas manifestée quand le problème se posait,* donne une idée des manœuvres individuelles et collectives à venir, pour charger les copains et se disculper. La tentation des règlements de compte politiciens fera le reste !

Il faudra donc faire avec les morceaux de vérité qui nous parviennent.

Ministres coupables ?

Les socialistes n'ont pas bénéficié dans le "PB" d'une accumulation régulière de papouilles depuis 81 ! Nous sommes donc à l'aise pour dire que nous attendons d'en savoir plus pour accuser personnellement les anciens ministres concernés. Rappelons que l'ancien Premier ministre s'était fait reprocher l'attention qu'il portait au sida à l'époque, pendant un débat télévisé. On ne peut donc pas lui enlever le mérite d'avoir pris, avant beaucoup d'autres, conscience du problème. Reste à voir de manière précise son rôle.

Edmond Hervé, dont les choix ne provoquent pas automatiquement notre enthousiasme, inspire davantage le respect que certains minets de la gauche caviar ! A l'Assemblée, il a d'ailleurs secoué les tripes de ses collègues au point d'en retourner un bon paquet comme des crêpes... Même ceux des tendances ennemies du PS. Il doit bien avoir quelques arguments. On verra la suite.

Gérer les stocks

Comment expliquer que des stocks de sang contaminé aient pu être distribués ?

Après la période d'euphorie post 81, les socialistes et la haute administration, bien repris en main par le mur d'argent et son idéologie "apolitique", jouaient volontiers, dans une sorte de vertige du rattrapage, les "gestionnaires efficaces". Les exemples ne manquent pas d'anciens gauchistes rangés faisant le coup du mépris aux "ringards" fidèles à des principes de gauche. Le schéma de la "gestion responsable des stocks", une des bases de la mythologie thatcherienne, n'a-t-il pas joué un rôle dans la gestion du sang contaminé ? (Aussi bien du côté des politiques que de la haute administration, ou de certains médecins).

Cette question a d'ailleurs des prolongements aujourd'hui : certains non-remboursements de médicaments, dans un pays où plus de dix millions d'habitants vivent pauvrement ou misérablement, ne sont-ils pas gérés dans un esprit de rentabilité, éloigné de l'humanitaire gesticulé ?

La droite revancharde qui arrive au pouvoir se sent-elle bien placée, idéologiquement, pour rejeter toute gestion rigoureuse des stocks, quels qu'ils soient ?

Des politichiens ou de la politique ?

Une des conséquences négatives de l'affaire est encore une fois une énorme casserole au dos des politiques, à juste titre ou non.

Ne nous laissons pas piéger là encore ! C'est bien dans ce genre de problème qu'il faudrait davantage de politique, c'est-à-dire davantage d'info sans concession, davantage de réflexion collective, davantage de choix clairs dans la transparence !

Laisser faire ?

Quelle bonne occasion aussi de réfléchir au fonctionnement de la prise de décision dans ce pays !

Toute la gamme des échelons (ministères, cabinets, élus et techniciens de "haut niveau") a été incapable de traiter correctement le problème du sang contaminé. La question se pose d'une manière évidente. **D'autres problèmes ne subissent-ils pas le même sort ?**

Un exemple au hasard – qui ne sera pas traité pendant la campagne des législatives, et qui est accepté par des "humanitaires" de tous poils, malgré ses conséquences sociales très lourdes – celui de la concentration imbécile des activités et des hommes dans la région parisienne.

A quelles analyses et à quelles décisions logiques donne-t-elle lieu ?

J. GUÉGAN

Poivre d'Arvor

On accuse Poivre d'Arvor de s'être fait privatiser sur les bords par le citoyen Botton, le gendre Noir.

Et on en fait tout un plat.

On accepte pourtant bien que la chaîne TF1 tout entière soit privatisée par le citoyen Béton-Bouygues, qui n'est pas tout blanc.

L'argent maître de l'info, c'est malsain ? A partir de quand ?

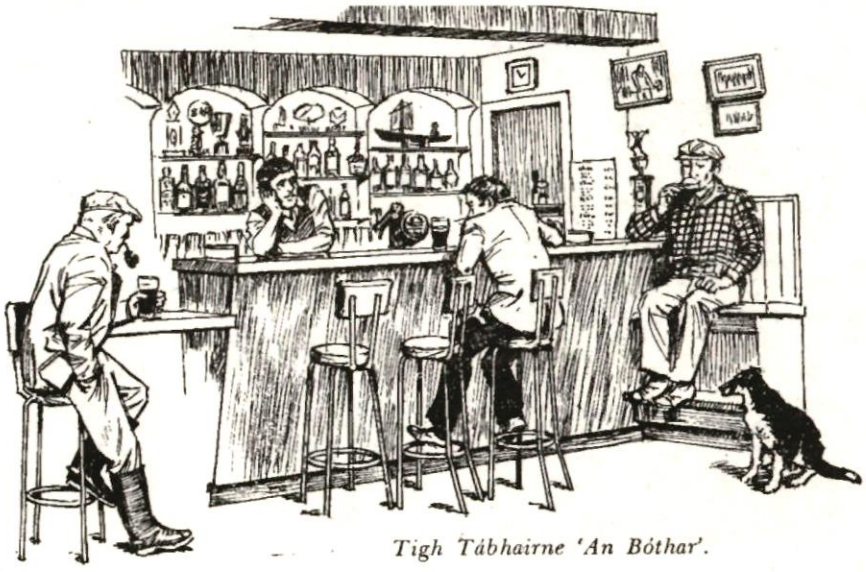
Brésil malade

Mi-février, on annonce l'évasion des assassins de Chico Mendes, responsable du syndicat des récolteurs de latex et mondialement connu pour sa lutte en faveur de la forêt amazonienne.

Cela ne relève pas l'image du Brésil !

POBL VREIZH

Danevell-veaj



Tigh Tábhairne 'An Bóthar'.

Enezenn an eñvor

gant Fañch Treger

Eus Berc'hed da (G) Cill Dara war roudoù Brigit ha meur a hini all

C'hwec'hvet rann : Ledenez An Daingean

D'ar yaou 18 a viz Gouere.

Un nozvezh fall hon eus tremenet abalamour d'ar barr gwall-amzer ; setu e chomomp un tamm diwezhatoc'h en hor gwele hiziv beure. Evelkent e tiskennomp da borzh-mor an Daingean da brenañ dilhad ouzhpenn rak, daoust ma eo paouezet an avel, e kendalc'h ur c'hlizhenn stank da gouezhañ. Ur vantell-c'hlav eouliet ha heuzoù kaoutchoug a brenan en ur stal war ar c'hae rak an dilhad-glav deuet ganin eus Breizh n'int ket disintrus a-walc'h evit gouzañv glav dibaouez.

Goude kreisteiz e adkrogomp gant hor baleadenn tro-dro d'al ledenez. N'hon eus ket gellet echuiñ anezhi en deiz a-raok dre avani d'an amzer. War vord an hent e chomomp a-sav da weladenniñ ur c'hastell-kreñv eus marevezh ar ragistor hervez ar panelloù. Pelloc'h ur c'hrennard, blev ruz ha pikoù panez, a zeu da c'houlenn ganeomp ur "punt" (da lâret eo ul lur iwerzhonat) evit lezel ac'hanomp da dremen en e borzh evit mont da welet ar savadurioù maen meneget war ar panelloù. En ur reiñ ar "punt" e lâr ma gwreg dezhañ eo ker memestra evit ken nebeut-se. Neuze e sod ar pezh divergont-se hag e tibun ur renkennad gerioù viloc'h moarvat an eil eget egile. N'hon eus ket komprenet holl anezhe ha gwelloc'h eo evel-se, sur mat.

Tud paour ez int sur a-walc'h ha kavet o deus an tu evel-se da chinañ ur gwenneg bennag diwar-goust an douristed en ur implijout o bugel. Douget e vez an nen da zigareziñ ur seurt emzalc'h e-touez an dud ezhommek. Koulskoude, m'en em lakfe holl amezeien al lec'hioù istorel pe naturel d'ober kemend-all hep aotre na reolenn ebet e vefe riblet ar paour-kaezh tourist ha n'eo ket dalc'hmat un den pinvidik-mor evel ma soñj da dud 'zo.

E-touez ar savadurioù kozh-se, lochoù mein anezhe, implijet marteze gant ar gristenien gentañ hag adimplijet gant ar vesaerien diwezhatoc'h (heñvel-tre int eus "borisoù" Bro Brovañs) e peur an deñved ar geot touz a gresk e-touez ar reier hag an askol. War gloan o c'hein o deus a livadenn, ruz pe c'hlas, evite da vezañ anavezet gant o ferc'henn. Ober a ran un toullad luc'hskeudennoù a-raok distreiñ d'an oto. En e borzh emañ bepred ar c'hrennard penn-ruz hag ober a ra ur skrignadenn pa dremenomp dirazañ.

E Dún Chaoin e lezomp adarre an oto war ar blasenn e-lec'h ma n'hon eus ket kredet chom en deiz a-raok, ken kreñv ma oa taolioù frap an avel. Pignat a reomp betek lein an tornaod a sav a-us d'ar mor. Ac'han ez eus ur gweled kaer eston war an Inizi Blasket (an Blascaod Mór), inizi menezek, rouz-du dindan an oabl teñval ha pounner. Hogen, a-dreuz ar c'houmoul tev, en em sil ur barr-heol gwenn a ya da barañ war ar mor limestra hag a lintr en-dro d'ar c'herreg du evel ur veradenn arc'hant.

A-greiz-holl a-us d'an inizi e freg Deirdre, Dahud an Iwerzhoniz, he mantell goumoulk hag e lak he c'horfenn c'hlas war he feultrin hanter noazh. Neuze an holl draoù a cheñch liv war an inizi hag e weler ar menezioù o c'hlazañ tamm ha tamm ha dismantroù ar gêriadenn dilezet o tispakañ er pellder.

An Blascaod Mór, Inizi Blasket, ar barrez ziwezhañ a-raok Amerika !

N'eus ket pell a veve un toullad tud war an enezenn-mañ met e 1953 eo bet rediet an dri enezour warn-ugent diwezhañ da zont da vevañ war an douar-bras dre urzh gouarnamant Iwerzhon.

Ret eo lenn levr Tomás O' Chrionthain, ar c'hoshañ hag ar gwellañ eus ar bevar skrivagner ganet en enezenn. An t'Oileánach, paotr an Inizi e brezhoneg, eo anv al levr-se. Troet eo bet nevez 'zo e galleg diwar ar gouezeleg hag emichañs e vo troet dizale ivez e brezhoneg.

Kontañ a ra hemañ buhez an enezourien e-dibenn an XIX^{vet} kantved hag e penn kentañ an XX^{vet} kantved. Ur vuhez griz met nonpas trist, enni mesk-ha-mesk, labour start, bier du, whiskey, barzhoniezh, muzik ha mousfeut.

Kontañ a ra ar peñseoù burzhudus evel an hini a zegasas gwinizh d'en aod e bloavezh krizañ ar gernez vras, an abadennoù chase, an abadennoù c'hoari bazh-kamm war an draezhenn, ar beajoù betek an Daingean da werzhañ loened ha da c'hoari las gant an arc'hant bet evite e-pad meur a zewezh, a-wechoù.

Komz a ra ivez eus kan heson, tener ha denel ar reunigoù en un nozvezh sioul eus an diskar-amzer. Ken denel e oa o mouezh, emezañ, ken a sonjas dezhañ e oa unan bennak o kanañ un ton gouezelek anavezet. Frankiz, skiant-prenet tennet eus an darempredoù gant an natur, ur vuhez eeun ha reizh, setu ar pep pouezusañ evitañ. Diamzeret ? N'eo ket sur !

(Da vezañ kendalc'het)

Pe bezañ fidel

eur Pennad-Skrid gant Maurice Deleforge



Yezhoniour Tredraezh

Un devezh a viz here e oan aet gant ma mignon D.G. d'ober un tamm tro betek Lokemo, da di Jules Gros. Abaoe ur pennad amzer e oan o soñjal mont da ginnig dezhañ ur skouerenn eus ma levr diwezhañ d'e drugarekaat evit ar mel gouez saourus kutuilhet ganin e **Teñzor ar brezhoneg konizet.**

Rak a-drugarez d'an oberenn-se em eus tanvaet evel en ur feunteun vurzhudus gwellañ chufere Bro-Dreger.

Ar gegin e-lec'h ma oamp degemeret a sko war porzh-mor Lokemo gant e chaoser sanket er mor glas evel laonenn ur falz en un dachenn lin en e vleun.

E-pleg al laonenn-se bagoù liesliv, luskellet gant an houl hag a-us dezhe evned-mor o tresañ en oabl troellennoù diniver. Rebezh arvest kaer ! Mazrzhus !

Siwazh, abaoe un nebeud bloavezhioù mestr an ti ne wel ket ken an arvest kaer-se ! En ur bed a deñvalijenn emañ bremañ o vevañ a lavarfe tud-zo. Koulskoude dre nerzh e eñvor hag hini e spered e c'hell dalc'hmat rañ liv d'e vuhez. Rak ma 'z eo aet bremañ da get gallout e zaoulagad en deus Jules Gros luc'hskeudennet e-pad ur c'hantved hell gaerder ar bed hag e c'hell c'hoazh he resteurel deomp dre nerzh e vemor.

Komzet hon eus evel kustum eus bep seurt traoù, eus botaouerezed-

Pennad-skrid tennet eus "La Croix-L'Événement" Meurzh 10 Merc'her 11-Du 1992.

Ur ministr kozh, ministr ar yec'hed, a tapas brud gant un dro-lavar a feson tre hag rentan kont dre eñvor : a-enep ar vosenn distruj, n'eus nemet ar gwarezerez pe bezañ fidel. Holl a dremen evel ma n'o defe ket selaouet betek penn hor c'heneiled, ur gomz ha ne oa ket hogen a-us un evezh boutin.

Ne gomzer nemet diwarbenn an hini gentañ abaoe mizioù. Lakaet war well eo bet e-pad holl an hañv e-barzh poudou hag 'zo dedennus evit ar vugale. Tapet n'eus brud war ar mogerioù hag an harzoù gand un dro-lavar, sod d'am meno, met dibabet mat, ervezh, gand pleg ar studierien evit c'hoariñ gant ar gerioù en un doare skañv. Divinourien ar skramm bihan a oa o c'hortoz gand mall, respont an eskibien bodet e Lourdes, d'an tag-se. Daoust hag e oant a-benn ar fin en emgustumet d'al "latex ?" O c'homzoù deuet da vezañ klouaroc'h, in bet kalonekaet : war wellaat ez a met gouest da ober gwelloc'h. Hogen, evit ar pezh a zell deus ar fidelezh, grik ebet. Nemet evit c'hoazh, un nebeut gouennoù anevaled hag e-touez ar re-mañ ar "bran" hag a blij kalz da Bourbon Busset.

Lod a welfe anezhi o kemerout bleuñv evel, n'eus ket c'hoazh pell 'zo ar "c'hapot", war ar metradoù-karrez a servij evit ar vrud publik. Tadigoù 'zo a rentfe meuleudioù dezho, mammigoù, gant blev gwenn, liv skañv glaz dezho. Pe koubladoù a yec'hed ha naet warno, evel a gare kement ar vrud stalinour, an den hag ar vaouez o koad an Eslarc'h, eus porzh-mor Lokemo da vare ar sardined, eus pardonioù Tredrez gwechall, eu Antaol ar Bras ha Fañch Gourvil, Taldir Jaffrennou ha Fañch Vallée hag ivez eus darvoudoù ar bed a-vremañ, eus Breizh kozh ha Breizh nevez.

Pegen resis, pegen sklaer ha pegen nerzhus e oa e zisplegadurioù ha pegen seder an den !

Ya, gwir mat eo ! bez ez eus nozvezhioù sklaeroc'h eget an deiz !

Eus Glizh : Arc'hant, gant F. Treger (Pobl Vreizh, Even 1993).

sellout, evel m'eo ret, war ar memes tu : hini ar perzh-mat adnerzhet. Dindañ efedusted an-taolioù-brud nevezse, toud a gemerfe e blas ha n'e defe ket ken al louzou un dalvoudegezh bennak.

Ar re hag o deus en o zoñj da ober brud evit un dra hag he deus un dalvoudegezh, en ur pegañ paper war ar mogerioù n'o deus ket gallet m'em lakaat a-du ganto. Evit ur votadeg, mat, met ar fidelezh n'he deus ket da gaout brud evel n'emañ an doare evit un den war al listenn pe evel un dra evit ar bevañs boutin. Skwerioù hag eo ret dezhi kaout ha n'eo ket tud o pegañ skritelloù skouerioù prest da respont o-unan diwarbenn an dalvoudegezhiou a ro dezho buhez hag, evit-se, gouest da vezañ dispont dirak an tag.

E oan o soñjal diwarbenn-se en ur selaou an den oajed kaer-se pedet gant Jean-Marie Cavada gand reoù all evit tabutal diwarbenn ar garantez er c'hantved-mañ. Goude bezañ bevet e-pad tri-ugent vloaz asamblez, e gwreg, taget gand kleñved Alzheimer, a oa "deuet war ar reier" c'hoant dezhi en em zistrujañ, ha adkemeret he nerzh ganti, e anv ar garantez-se etrezo, c'hoant dezho mont betek penn ganti, betek marv he c'houziañz dezhi betek an noz teñval e-lec'h ne zeue mui nemet mouez ar muiañ-karet. An dud yaouank a oa endro dezhi war al leurenn a jome dirazhañ bammet gand an drem-se e c'heller kavout gant martoloded Kristof Kolomb laket a daol trumm dirak Indianed America.

Daoust hag e oa a memes ouenn egeto ? Bezañ e-pad we vuhez a-bez, den ur vaouez nemetken, an dra-se a seblante dezho bezañ dereat met a-sus o nerzh. An holl a lavar dezho, dalc'hmat, ha ma ne gousker ket gant an holl krouadurien hag a gejomp ganto war hor hent, den pe maouez, e tremener e kichen ar vuhez. Bugale kaez dileset, un den kozh e deus komzet ouzoc'h an abardaez-se diwarbenn ar fidelezh, en un doare seven. Trec'h a-eneb ar sida, ne vir ket kleñved Alzheimer da zont met kreñvoc'h eget ar marv eo. Nag a henchoù fall eo bet ret kaout, hag e-barzh peseurt nozioù, evit addizoloiñ an dalvoudegezhioù gentañ-se.

"Pennadoù dibabet" ha troidigezh e brezhoneg gant A.A.C'H

Lennadenn

Ar Vastardez

gant Yann-Vadezour Lagadeg

Ur romant nevez a zo bet embannet nevez 'zo gant **Emgleo Breizh-Brud Nevez. "Ar Vastardez" :** un anv diaes da zougen ! Skrivet eo bet al levr-se gant Yann-Vadezour Lagadeg. Lennet eo bet dija gant at vrezhonegerien traoù bet skrivet gantañ. (War **Al Liamm** ha nevesoc'h war **Brud Nevez.** Da skouer ur barzhoneg, savet a-gevred gant e wreg **"Glahar, Frealz, Esperañs",** diwar-benn o merc'h, Madeleine, drouklazhet et Salvador e 1989).

"Ar Vastardez" a zo ur romant fromus, evel-just. Ar vastardez a zo merc'h Ivona, un emzivadez yaouank, aet da labourat e ti juloded Sant Neven, e Bro-Leon. Feliz, mab henañ ar juloded-se a vo he zad :

"Bremañ edont lusket gand nerz an amourousted, eun nerz divuzul, deut da veza digontroluz. En em rei a rejont d'ar garantez".

Siwazh dezhi ! Siwazh dezho ! Feliz a vo lazhet er Marok araok kaout amzer da zimeziñ gant ar vatezh. E c'hoant a oa, kouskoude, en despet d'e vamm.

Trubuilhoù Ivona ha re he merc'h, Añjela, a zo danvez ar romant. Trubuilhoù hag ivez a-wechoù plijadur. Sikouret e vezont gant ur mevel, paotr yaouank kozh, Dominig, en oad da vezañ tad-kozh d'Añjela.

Al levr a bourmenno ac'hanoc'h eus Sant-Neven betek Brignogan. An oberour o vezan ur Paganad ! Un den a blij e vro dezhañ, un den laouen o vevañ enni :

"Kement den a zo savet war ar mêz a oar pegen plijuz eo kantreal er strêjoù don da bardaeziou klouar an nevez-amzer".

Evel-just, hir e pad an istor-se. Gant an amzer o tremen e vez gwelet traoù o kemm. Da skouer arru ur person nevez e Sant-Neven, hag Añjela o vezañ lakaet da gentañ e arnodenn ar c'hatekiz :

"– Ma, plijadur a rez din, eme Dominig, en eur zellet outi, gouzout a reen e oas gouest, mez betek-henn, et barrezmañ e veze dalhet muioh kont diouz ar binvidigez eged diouz ar ouiziegez. Eun dra vad eo ve vefe kemmet an traoù".

Ken rok ma oa bet person kozh Sant-Neven pa oa ganet ar vastardez, pe d'ar mare ma oa marvet he mann. *"Emañ Doue o kemm e Breizh"* evel ma lavar Yves Lambert !

Ha kemmet ivez ar Religion. Añjela o soñjal en he mamm :

"N'oa ket posubl ne vefe ket salvet. Penaoz he-defe displijet da Zoue en dervez m'he-doa en em roet 'he muiakaret dre garantez ? Peogwir Doue eneus krouet an den dre garantez, n'oa ket gouest da gredi e vefe ken kriz evitañ".

Ne gontit ket an istor deoc'h penn-da-benn.

Setu linennoù diwezhañ al levr. Aet Añjela d'ar vered, war bez he mamm :

"– Dal mamm, kinnig a ran dit ar boked-mañ. N'az-peus ket bet kalz a vleuniou en da vuhez ; tourmant 'peus bet muioh. Doaniet oas abalamour ma veze greet ar vastardez diouzin. Hirio ez on deuet da veza an Intron Mêr. Kousk e peoh bremañ".

Echu gant an dizinor. Digor-frank ar vuhez adarre.

Naig Rozmor he deus savet ur "Rakskrid" :

"Red eo lavared, evid eun taol-esa, eo denet kompez e zanevell gantañ". Ha plijetivez gant

"eur brezoneg hag a vije dipituz lezel da vond da hesk". Emañ ar wirionez ganti.

Glaoda Millour

Yann-Vadezour Lagadeg : **"Ar Vastardez".** Emgleo Breiz Brud Nevez, 60 Lur, 190 p., 40 bis rue de la République, 29200 Brest.

Evit karta ar yezhou

C'hwevrer 93. Karta ar yezhou. "Emglev evit ar brezhoneg" a c'halv d'ar stourm evit ma vefe sinet karta ar yezhou en Europa. Evel e broiou all ar c'hwec'h-kogn.

Meur a dra a zo bet graet dija, traou all a vo graet betek ar 6 ar viz meurzh lec'h ma vo ur vanifestadeg vras e Kemper-Lokmaria, da 3 eur 30 goude kreisteiz.

Evit gouzout hirroc'h : Sekretourva an Emglev, François Louis 29 staed ar peoc'h 56300 Pondi. Pell : 97.25.46.21. Dalc'hit sonj eus ar 6 a viz meurzh !

Kabalin 'ri pe ne ri ket ?

– Ar goulenn-se a dle bezan e penn izili ar PS e Sant Malo.

N'eus kavet o strollad den da lakaat war ar renk nemet Isabelle Thomas, bet penn an UNEF e Villetaneuse (skolveur Pariz XIII) er bloavezhiou 80 araok bezan kuzulerez Fanch Mitt en Elysée...

Ha deuet e vije ker ar rederien-vor da vezan un dachenn embregin evit parachutist(ez)ed ?...

– Nac'het en dije Cochet dont da skoazellan Christian Guyonvarc'h daoust m'en doa prometet...

Ar fed e vefe Herri Gourmelen war ar renk e Sant-Malo en dije lakaet ar paotr da ch'oarzhin... glas ha da drenkan e demz-spered.

Doareou ar bolitikerien azw a vez paket buan gant ar re c'hlas !...

Lise Diwan

Un toullad izili eus kuzul jeneral Penn ar bed a zo e em vodet e Plougastell d'an 9 a viz c'hwevrer evit komz eus lise Diwan.

Andrew Gag, maer Plougastell, en deus kinniget e vefe staliet al lise war dachenn e gumun.

Jean-Yves Cozan en deus diskleriet sklaer e harpfe an departamant ar raktress.

Fest-noz

Aozet e vo gant skol Diwan Lannuon ur fest-noz vras d'ar sadorn 20 a viz meurzh 1993 e sal ar gouelioù e Kawan.

Kaset e vo ar fest-noz en dro gant : Ar Re Yaouank, Suner Gwad, Guillou/Ebrel.

Tro Breizh

Le bal des vautours

Le cabinet d'avocats parisiens qui a défendu les communes du littoral nord-ouest de la Bretagne dans la première partie du procès contre la société Amoco estime que plus de 7 millions d'honoraires, ce n'est pas assez. Il exige une "prime de résultat". Il a sollicité l'arbitrage d'un collègue et supérieur, le bâtonnier du barreau de Paris, qui lui a donné raison : 3,8 millions de F supplémentaires, hors taxe et hors intérêt, à acquitter par les communes bretonnes !

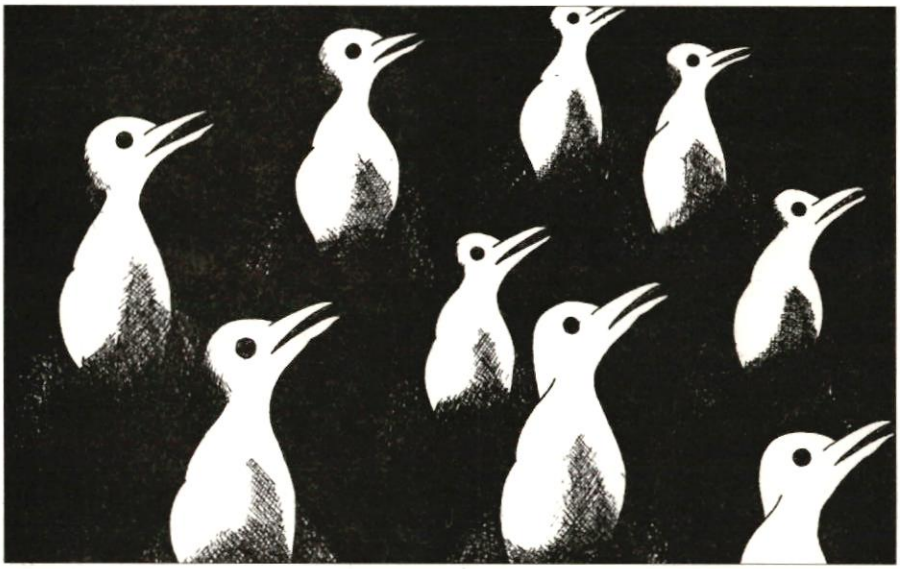
La décision du bâtonnier vaut décision de justice et les Bretons ont dû, à nouveau, faire appel pour contester cette décision. Le résultat, qui sera connu courant avril, inquiète les Bretons : le monde des avocats attend une confirmation de la décision du bâtonnier, qui ferait jurisprudence : des honoraires proportionnels aux résultats s'ajoutant aux honoraires habituels. Le petit monde influent des juristes parisiens est venu apporter son appui à cette prétention : le doyen Vedel – récemment chargé de proposer une réforme du système électoral – MM. de Pontavice et Lagarde. Ces juristes ont pourtant été les conseillers – dûment rémunérés – des communes bretonnes.

On a la forte impression que le monde des juristes est, cette fois, juge et partie, tout à fait intéressée et financièrement bénéficiaire d'une décision défavorable aux Bretons. La justice américaine a paru singulièrement plus indépendante !

Paris nous pompe

Rappelons qu'à Chicago, les communes bretonnes ont obtenu 238 MF et l'État, 1.114 MF (cinq fois plus). L'État a donc accepté de donner 100 MF aux communes (les frais du procès), ce qui est peu. Il prétend maintenant fiscaliser les indemnités, alors qu'il s'agit d'une compensation pour pertes. On estime que 10 % seulement des pertes ont été indemnisées. Argument : les indemnités versées aux sinistrés de Vaison-la-Romaine sont également fiscalisées et il ne peut y avoir deux traitements différents.

Tant du côté du pouvoir que du monde juridique, le microcosme fait la loi et ne fait pas de sentiment !



Panique chez Guichard :

Vers l'Université Anne de Bretagne ?

L'Université de Nantes va-t-elle prendre le nom d'Anne de Bretagne ? Ce serait justice, puisqu'elle est fille de l'université fondée par le duc François II ! Mais les étudiants qui ont lancé ce "projet du Nom" ne sont pas du style à se contenter d'une argumentation aussi superficielle.

Il ont en quelques semaines recueilli 3.000 signatures, pulvérisant du même coup tous les seuils de participation à des consultations universitaires. Et ils ont pris contact avec la presse, avec les élus, les enseignants, le personnel non enseignant de l'Université, reçu beaucoup d'encouragements et mis sur pied l'association "Université Anne de Bretagne" (1).

Une âme, une histoire, une spécificité

Ils ont lancé dans la foulée le "Journal du Nom", un quatre pages gratuit que Samuel Vitalis présente comme "la tribune de ceux qui désirent une université avec une âme, une histoire, une spécificité, donc l'Université Anne de Bretagne". Marie-France Barrier, journaliste agrégée d'histoire, qui vient de publier un ouvrage vivant et documenté sur la souveraine, est longuement interviewée et pronostique : "Ce baptême a de l'avenir. Je suis certaine qu'il aboutira envers et contre toutes les pesanteurs que j'imagine bien !"

Une large adhésion

Même un premier échec devant le conseil d'administration est envisagé : il donnerait le signal d'un grand concert de soutien. Mais le concert triomphal de la victoire est aussi prévu !

Des promoteurs enthousiastes, à la démarche très "professionnelle", suscitant une large adhésion autour de leur projet, y compris dans les rangs des Vendéens et Angevins... L'Université de François II était d'ailleurs aussi largement ouverte, selon l'esprit de l'époque. La dynamique est donc bien lancée. Le Peuple Breton la suit avec la sympathie qu'on imagine !

Michel FRANÇOIS

(1) *Association Université Anne de Bretagne, 51 rue des Olivettes 44000 Nantes. Le président est Bertrand Nio, qui signe dans "Le Journal du Nom" une courte biographie de la Duchesse trop fidèle pour ne pas avoir donné de l'urticaire à plus d'un jacobin local.*

CTRL ou les Contribuables Taxés de la Région Lorientaise ?

Le mercredi 22 janvier 1992, *Le Canard Enchaîné* informe ses lecteurs que le secrétaire d'État chargé de la Mer et maire socialiste* de Lorient s'est fait régler quelques factures d'hôtellerie, sans "raison de service" très évidentes, par le PDG de la Sagès, Michel Reyt.

Le juge Van Ruymbeke est sur l'affaire. *Ouest-France* du 24 janvier titre : "*Épinglé par Le Canard Enchaîné Jean-Yves Le Drian réserve sa réponse*". Plus d'un an après, le candidat à la députation la réserve encore.

Les défenseurs ne manquent pas. J'ai même lu que le contribuable lorientais ne devrait pas regretter que d'autres que lui aient payé quelques notes d'hôtel !

Au fait est-ce aux contribuables lorientais de régler les factures d'un député du Morbihan ou d'un secrétaire d'État ?

Une semaine après cette révélation, Le Drian qui aspirait depuis si longtemps à une fonction ministérielle, propose pourtant sa démission à Mitterrand.

Toujours d'après *Le Canard* de la semaine suivante, "Tonton" aurait dit *"Pas pour l'instant"*.

Au cabinet parisien du sous-ministre, chacun s'efforce de minimiser l'affaire en utilisant des arguments parfois déroutants du genre "Et puis les journalistes aussi se font ".

Le trublion trouble

A la suite du remaniement ministériel, la fédération du Morbihan de l'UDB écrit en avril 92, *"Malgré les premiers propos réservés à M. Josselin, le gouvernement a annoncé le maintien des choix sur le problème des dockers. Donc Le Drian n'a pas été "viré" sur ce problème.*

"Quant on veut "réhabiliter la politique", il faut être clair. Il faut donc que le maire de Lorient ait la sagesse de dire aux Lorientais pourquoi il avait présenté sa démission au président de la République et pourquoi il s'étonne de son éviction au moment où le gouvernement définit trois priorités : chômage, sécurité, corruption".

A cette époque la presse parisienne cite régulièrement Le Drian. A Lorient des bruits de casseroles commencent à se faire entendre, alors, en mai il préfère prendre les devants. Il écrit au garde des Sceaux pour lui faire connaître son souhait d'être entendu par un juge, il veut accélérer un processus inéluctable.

Le 26 septembre la presse locale nous informe que Le Drian s'est rendu au tribunal pour prendre rendez-vous après avoir pris un luxe de précautions en se faisant déposer par son chauffeur à la gare de Rennes, pour ensuite se rendre en taxi chez le juge sans avoir informé son entourage du lieu précis de son déplacement.

En fait, nous apprendrons trois jours plus tard que le champion de la transparence s'est fait inculper ce jour-là de trafic d'influence dans le cadre de l'enquête sur la Sagès, l'une des pompes à finances du PS, et qu'il n'était plus pressé de l'annoncer. En effet, ça tombait vraiment mal, le week-end suivant à Lorient, Jacques Delors transformait Démocratie 2000 en club *témoin* avec comme maître de la cérémonie le nouvel inculpé.

C'est un peu dommage surtout quand parmi les thèmes de réflexion du club il y a "l'utopie démocratique ou "la politique autrement".

Alors ça fait un peu désordre même si l'opinion fut bien préparée pour amortir l'effet désastreux de ce genre de nouvelle.

J'ai connu un présumé innocent (1) qui n'a pas bénéficié d'autant de ménagement et de précaution, même si *Le Télégramme* du 30/09/92 écrit, *"C'est un abus de langage de soutenir que cette inculpation a été faite à sa demande"*.

CTRL ne veut pas dire Compte des Trans-courants de la Région Lorientaise

Le mardi 15 décembre 1992, le journal *Libération*, dans un article consacré au PDG de la Sagès, révèle une information que curieusement certains journaux n'ont pas repris.

C'est à propos d'une entreprise de transport publics de Reims, Transexel, qui verse une commission à la Sagès sur des achats d'autobus.

Il s'agit d'un accord, selon *Libé*, entre Le Drian, Transexel et Michel Reyt pour que ce dernier règle les frais d'hôtel de l'élu lorientais et se rembourse avec la commission perçue grâce à la vente d'autobus.

C'est sans doute pour cela que le juge Van Reymbeke s'intéresse aussi à la CTRL (Compagnie des Transports de la Région Lorientaise) et qu'il aurait déjà entendu au moins un cadre de l'entreprise.

Le Drian qui voudrait se présenter blanchi devant les électeurs va devoir rapidement lever des zones d'ombre. Il lui reste moins d'un mois pour dire pourquoi il a proposé sa démission au Président de la République et pourquoi le trafiquant d'influence Michel Reyt fut si généreux avec lui pendant plusieurs années.

Les contribuables lorientais et les électeurs de la circonscription troublés par celui qui veut se faire passer comme un trublion au PS, ne veulent pas être menés en bateau ou encore moins roulés en autobus.

Yannick Quénéhervé

* Même si le nom et le logo des socialistes ne sont plus à la mode, aujourd'hui comme le prouve une circulaire interne au PS qui invite ses militants à ne pas coller les affiches du poing et la rose avec celles du candidat PS !

(1) Jean Groix.

Mensuel – Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : J.J. Monnier ; secrétaire : M. François ; trésorier : Gw. Henry.

Composition et impression : IMPRAM, 22300 Lannion.

– Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan, 44 rue César, 56100 Lorient.

Télécopie et téléphone (répondeur): 97.64.75.47 et 97.21.21.82.

– Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : J.J. Monnier, "Le Peuple Breton", BP 301, Lannion.

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J. Guégan.

C.P.A.P. : 66.132.

Dépôt légal : 1er trimestre 1993.

POBL VREIZH

Peuples du monde

Congrès mondial des peuples sans État : Une tribune pour la Bretagne

Du 19 au 24 janvier 1993, La Haye (Pays-Bas) a accueilli la 3e assemblée générale du Congrès mondial des peuples sans État (sigle en anglais : UNPO pour "Unrepresented nations and peoples organization", littéralement l'organisation des peuples et des nations non représentés aux Nations Unies. La Bretagne en était.

L'UNPO, créée en 1991 à l'initiative du Dalaï-Lama et d'un juriste spécialisé dans le droit internaitonal, Michael van Walt van Praag, compte aujourd'hui 56 membres ou observateurs qui représentent 70 millions de personnes. L'Union démocratique bretonne y représente la Bretagne avec le statut évolutif de membre potentiel, l'UDB n'ayant pas encore introduit sa demande d'adhésion.

L'UNPO couvre les cinq continents (voir carte). On notera la présence de peuples amérindiens (Sioux Lakota, Mohawk, Incas Mapuche), des Inuit ou Eskimo de l'Alaska, de peuples africains (Masaai du Kenya, Ogoni du Nigéria, Batwa du Rwanda), des Aborigènes d'Australie, des peuples colonisés par la dictature militaire indonésienne (Timor-est, Papouasie occidentale, Moluques australes...), des Tibétains et des Ouïghours (Turcs de Chine), de peuples du Caucase (Ossètes, Abkhazes) et de Russie (Yakoutes, Bouriates, Tatars...), des Kurdes, des Albanais du Kosovo, etc. L'Europe occidentale est étrangement sous-représentée. En effet, outre la Bretagne, seuls la Scanie (région du sud de la Suède où se parle une antique langue scandinave), la Frise (Pays-Bas), le Jura suisse et les Roms ou Tsiganes participent à ce jour aux travaux de l'UNPO. On est surpris de l'absence des Gallois, des Écossais, des Basques ou des Catalans pour ne citer qu'eux. Manque d'information ou manque d'intérêt ? Si la seconde hypothèse est la bonne, il faut le regretter car, en dépit de son jeune âge, l'UNPO a fait la preuve déjà de son utilité et de son efficacité.

Faire valoir le droit des peuples à l'autodétermination

L'UNPO se présente ouvertement comme "une ONU alternative". Tandis que l'ONU regroupe des États, l'UNPO se veut une assemblée des peuples. Son objet est d'aider les peuples à faire valoir leur droit à l'autodétermination par des moyens non-violents. Pour ce faire l'UNPO, dont le secrétariat général est basé à La Haye et qui possède deux antennes à San Francisco et à Tartu (Estonie), offre plusieurs services à ses membres :

– échanges de vues et coopération entre les membres ;

– accès aux travaux des différentes agences spécialisées de l'ONU (sous-commission des droits de l'homme, Haut-commissariat aux réfugiés, etc.) et à ceux d'autres organisations internationales ou régionales ;

– formation à la diplomatie ;

– formation aux procédures de négociation et assistance professionnelle en vue de résoudre des conflits intercommunautaires ;

– formation aux stratégies politiques de non-violence ;

– diffusion de l'information relative aux peuples concernés auprès du grand public ;

– aide à l'élaboration et au développement d'institutions démocratiques et à l'organisation d'élections libres ou de référendums ;

– aide à l'élaboration et à l'application de mesures destinées à protéger l'environnement et à la création de projets de développement durable.

Depuis un an l'UNPO s'est rendue en délégation dans plusieurs régions en conflit pour enquêter sur les violations des droits de l'homme et du droit à l'autodétermination, au Tatarstan, au Kosovo, au Kurdistan d'Irak, en Tchéchénie et en Abkhazie.

L'adhésion à l'UNPO ne saurait valoir caution pour les actions de tout autre membre.

Des engagements et un programme de travail

La 3e AG de l'UNPO était placée sous le thème de l'autodétermination en relation avec les droits individuels de la personne, la démocratie et la protection de l'environnement. Voici les principaux extraits de la résolution adoptée au terme des travaux des congressistes :

"L'autodétermination est le droit pour tous les peuples de choisir librement leur propre destinée sans interférence de l'étranger ou de toute autre force aliénante".

"Les femmes et les hommes doivent pouvoir faire valoir ensemble leur droit à l'autodétermination et les peuples et nations membres de l'UNPO s'engagent à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et un égal accès aux prises de décision pour les femmes".

"Un acte d'autodétermination peut prendre de nombreuses formes, de l'autonomie culturelle à l'indépendance. Une nation ou un peuple doit pouvoir être libre de choisir la forme qui lui convient".

"La destruction de l'environnement est condamnée en tant qu'atteinte au droit à l'autodétermination".

L'AG de l'UNPO a également adopté un programme de travail pour les deux prochaines années. En voici les principaux éléments :

"Un tribunal composé de hautes personnalités sera établi pour recevoir les demandes relatives au droit à l'autodétermination et délibérer sur les conflits entre les demandeurs et les États ou entre membres de l'UNPO. Ce tribunal se veut une alternative à la Cour internationale de Justice".

"L'UNPO encourage l'adoption par les Nations unies d'une Convention sur l'autodétermination, en relation avec la proposition du Liechstentein".

"L'UNPO diffusera aussi largement que possible l'information sur l'autodétermination. Dans ce but elle publiera un livre où chaque membre exposera son point de vue sur l'autodétermination".

"Les femmes représentant les membres de l'UNPO sont invitées à prendre une part plus grande dans les délégations qui participeront à la prochaine AG".

L'ONU, ça vaut pas un coup de cidre !

Dans son style habituel "Le Canard Enchaîné", à la Une de son édition du 27 janvier, rend compte de la participation de l'UDB et en profite pour égratigner "Le Monde" qui avait omis de la signaler bien qu'ayant couvert l'événement.

Un intérêt évident pour le peuple breton

En peu de temps l'UNPO a déjà pris une dimension internationale étonnante. Pour preuve la 3e aG a été couverte par plusieurs dizaines de médias internationaux et la plupart des grandes agences de presse.

La participation de la Bretagne a été fort bien accueillie. Des relations de franche amitié ont été nouées avec plusieurs délégations : Sioux Lakota, Mohawk, Jurassiens, Scaniens, Karens, Inuit, Yakoutes, Tibétains. La présence du Mouvement breton sur la scène internationale est le pendant obligé de son engagement sur le terrain breton.

Christian Guyonvarc'h

Peuples du Monde

La presse kurde baillonnée

Après le partage du Kurdistan, sa plus large part s'étend en Turquie. Quinze millions de Kurdes vivent dans le Kurdistan turc.

Les Kurdes sont opprimés en Turquie et leurs droits nationaux et démocratiques leur sont refusés. Il leur est défendu de créer des partis politiques et des associations. Ils ne sont pas autorisés à pratiquer leur culture. Les Kurdes ne disposent pas de leurs propres écoles. Il est défendu d'utiliser la langue kurde dans les émissions de radio ou de télévision ou de publier des livres ou des journaux en kurde.

A cause des soulèvements des Kurdes et du soutien qu'ils ont reçu de l'opinion publique à travers le monde entier, la république turque a été obligée de faire des concessions mineures pendant les deux ou trois dernières années. L'hebdomadaire "Azadi" a été publié. Quelques magazines culturels kurdes ont été publiés ainsi que des livres sur la culture et la langue kurdes.

Mais les tracasseries constantes et quotidiennes envers la presse kurde vont à l'encontre de ces concessions.

La question kurde est le sujet majeur du magazine "Deng". Dans ses numéros 17 et 18, ce magazine a publié l'interview d'un dirigeant politique kurde vivant à l'étranger, Kemal Burkay, secrétaire général du Parti socialiste du Kurdistan. A cause de cette interview, le rédacteur en chef, Kamil Ermis, a été déféré devant la Cour de Sûreté de l'État à Istamboul. Le procureur général demande qu'il soit condamné à deux ans de prison et à une amende de 200 millions de livres turques (environ 125.000 F).

Plusieurs numéros du journal kurde et turc "Azadi" (Liberté), publiés pendant les six derniers mois, ont été confisqués par la police. Les numéros 25, 27, 28, 29 et 30, parus en novembre 1992, ont été saisis, suite à la publication de faits divers, d'interviews et d'articles. Le procureur a requis contre l'éditeur et les rédacteurs la condamnation à des peines de prison et d'amende.

L'éditeur Mehmet Bayrak, qui a publié un livre de mémoires concernant un intellectuel kurde mort à l'étranger, a été condamné par la Cour de Sûreté de l'État d'Ankara à une amende de 100 millions de livres turques.

La saisie de publications, les poursuites, les condamnations d'éditeurs sont des événements fréquents.

La distribution d' "Azadi" et d'autres journaux comme "Yeni Ulke" et "Ozgür Gündem" se heurte depuis des mois à de nombreux obstacles.

Au cours de l'année passée, treize journalistes ont été assassinés au Kurdistan. L'un des journalistes assassinés était Musa Anter, qui avait 74 ans. Il n'y a pas eu d'enquête sur le meurtre, parce que ces assassinats ont été effectués par des organisations terroristes soutenues par l'État.

Le principal but du gouvernement turc dans sa soi-disant légalisation de la presse kurde est de recueillir une réponse positive de la part de l'opinion publique à l'étranger. Mais en réalité il s'efforce, par tous les moyens possibles de terrorisme et d'oppression, de saigner financièrement les éditeurs et de les forcer à mettre un terme à leur travail.

Dans ces circonstances la presse n'a aucun moyen de sauvegarder une existence continue. C'est uniquement grâce aux Kurdes et aux intellectuels kurdes qui se sacrifient eux-mêmes pour le maintien et la sauvegarde de leurs droits et de leur culture que ces publications sont encore imprimées.

En raison des faits mentionnés ci-dessus un soutien est demandé pour aider la presse kurde et pour dénoncer l'oppression du gouvernement turc - (qui a la faveur du gouvernement français et du Président, en raison sans doute de la défense des Droits de l'Homme !) – à l'égard de la presse kurde.

Le peuple kurde, comme tous les autres peuples du monde, a le droit de vivre en liberté. La langue et la culture kurdes et le peuple kurde, doivent devenir libres.

(D'après un appel de trois journaux kurdes publiés à l'étranger : "Denge Komkar", "Roja Nu" et "Informations bulletin Kurdistan").

Sahara Occidental :

Le régime marocain ridiculise la Communauté internationale

Depuis le déploiement de la Minurso au Sahara occidental, en septembre 1991, dans le cadre du plan de paix des Nations-Unies, le régime marocain a multiplié les provocations : violations unilérales du cessez-le-feu (mises en évidence dès janvier 1992 dans un rapport du Sénat américain), déplacements de populations civiles du Maroc au Sahara occidental pour modifier le collège électoral, arrestations arbitraires, tortures et disparitions, extension du référendum sur la constitution marocaine au territoire sahraoui, annonce par Hassan II de la création d'une région saharienne. Depuis plus d'un an le régime marocain défie et tourne en ridicule la communauté internationale, en toute impunité.

Aujourd'hui, encouragé par l'inaction de l'ONU et la complicité de certains États influents, parmi lesquels se range hélas la France socialiste, le régime marocain a décidé d'accentuer sa politique répressive. Une étape supplémentaire vient d'être franchie dans une stratégie de provocation établie de longue date. Depuis le 6 octobre les forces marocaines d'occupation font régner la terreur dans la ville sahraouie de Smara. Plusieurs manifestations pacifiques en faveur de l'indépendance et de l'organisation immédiate du référendum d'autodétermination ont été très durement réprimées. Des dizaines de personnes ont été blessées, dont une très grièvement, d'autres ont été arrêtées et torturées. Ces événements surviennent alors que le drapeau des Nations-Unies flotte au Sahara occidental et que la presse internationale y est toujours interdite de séjour par le régime de Hassan II.

Aux yeux du peuple sahraoui le plan de paix de l'ONU apparaît chaque jour davantage comme un subterfuge par lequel le régime d'occupation marocain aura pu renforcer sa position militaire face au Front Polisario qui, pour sa part, a respecté jusqu'à ce jour le cessez-le-feu et les autres dispositions du plan de paix. Les États qui, du fait de leur influence sur le régime marocain, auraient pu obtenir de celui-ci le respect du plan de paix, se rendent complices objectivement de ses actes par leur silence. Pour le malheur du peuple sahraoui, le Sahara occidental n'est pas le Koweit et Hassan II, malgré ses bagnes et sa politique coloniale, jouit toujours de la bienveillante sollicitude des grands de ce monde.

Peuples du Monde

Un oranger sur le sol irlandais

par Roger Faligot

Alliance de l'IRA avec les Nazis pour tuer le roi ?

Juin 1939 : Seán Russell, chef d'état-major de l'IRA, est arrêté à Détroit par le FBI. Que faisait-il aux USA ? En théorie, il était parti dynamiser le soutien de la communauté irlando-américaine à la reprise d'une campagne armée. La guerre mondiale n'a pas commencé, mais celle de l'IRA contre Londres a été officiellement "déclarée". Au printemps les premières bombes ont explosé.

Or, en ce début d'année des archives du gouvernement dublinois rendues publiques permettront d'ajouter une pièce au puzzle des relations internationales des Républicains irlandais à cette époque. Seán Russell aurait en effet pris contact avec des membres du Parti nazi américain Bund pour organiser un attentat contre le roi Georges VI et la reine Élisabeth (aujourd'hui Reine mère), alors que le couple royal britannique se trouvait à Windsor, dans l'Ontario...

Le FBI avait suivi Russel lors de ses contacts avec les Nazis américains en Californie et décida de l'arrêter. Après quelques jours de détention, on décida de l'expulser des USA. Selon nos informations, Russel gagna l'Italie comme marin sur un navire gênois en partance de New-York. Au pays de Mussolini, des agents spéciaux allemands de l'Abwehr le conduisirent jusqu'à Berlin, d'où il devait, en théorie, regagner l'Irlande en sous-marin. Mais il mourut à bord du submersible...

Il est exact que Russell fut attaché à une alliance avec les ennemis de l'Angleterre, y compris le III[e] Reich. C'est ce qui le différenciait profondément de son compagnon Frank Ryan, ancien chef de la XV[e] Brigade internationale, prisonnier des Allemands et qui, comme la majorité des volontaires républicains, étaient farouchement hostiles aux forces de l'Axe.

Mais, curieusement, c'est l'anecdote de l'IRA favorable à Hitler qui retient toujours l'attention des médias anglais. Ce n'est peut-être pas un hasard si le *Sunday Times* a sorti ce "scoop historique" en "première page" en ce début d'année. L'histoire est vraie, encore faut-il la replacer dans son contexte.

Pour mémoire, en 1940, après les arrestations ordonnées par De Valera dans le Sud de l'Irlande, l'IRA ne comprenait plus que vingt membres actifs. Quatre ans plus tôt, près de deux cents volontaires républicains avaient combattu en Espagne contre Franco et ses alliés italo-allemands. Beaucoup n'en étaient pas revenus. L'anecdote la plus tragique de cette épopée mal connue fut celle de ces deux frères irlandais émigrés en Australie, qui avait fait le tour du monde pour défendre la République espagnole. C'est le premier jour de leur arrivée qu'ils périrent sur le champ de bataille. Pendant ce temps-là, les démocraties, la Grande-Bretagne en tête, avaient décidé qu'il ne fallait pas intervenir, ne rien faire qui déplaise à Hitler !

Sinéad O'Connor abandonne la scène ?

Après avoir participé à une bataille verbale contre Madonna, la grande star du rock irlandais Sinéad O'Connor s'est mise à dos une partie de son public américain en brûlant, lors d'un concert, une photo du Pape Jean Paul II. Motif de son geste ? Les positions conservatrices du Saint-Père sur les problèmes de la contraception et de l'avortement.

Et comme elle n'a pas fini de nous surprendre. Troquant ses jeans et Doc Martens pour les talons aiguilles et la jupe longue des années 40, son dernier disque reprenait des classiques des "Swinging Forties" à commencer par "I want to be loved by you" jadis immortalisé par Marilyn Monroe. Et voilà qu'au moment où ce disque connaît un immense succès, la rumeur court qu'elle abandonnerait la scène pour protester contre les méthodes scandaleuses du show business. C'est courageux, mais bien dommage, dit-on en Irlande, pour une fois qu'une star irlandaise de la chanson s'était hissée au sommet du hit-parade sans abandonner ses convictions profondes, y compris concernant l'indépendance de l'Irlande.



Souscription

pour soutenir matériellement les Bretons poursuivis en justice pour "hospitalité"

– Plus de 100 écrivains, artistes, artisans ont donné des œuvres.

– 18 février, sortie officielle des billets et mise à la vente.

– 17 mai au 23 mai, exposition des œuvres dans le hall du centre Jean Savidan à Lannion (22). Vernissage le 17 à 18 h.

– 14 juin au 4 juillet, exposition des œuvres à "l'Espace Château-Rouge" à Carhaix (29). Vernissage le 14 juin à 18 h 30.

– La vente des billets se fera du 18 février au 14 juin par tous les comités, la vente des billets continuera à se faire sur le lieu de l'exposition jusqu'au 3 juillet à Carhaix.

– 4 juillet, 15 h, tirage de la souscription volontaire aux halles de Carhaix.

SKOAZELL VREIZH · SECOURS BRETON ·

Culture

Littératures de Bretagne

Charles LE QUINTREC, Édit. Ouest France

Il est bien difficile de faire une anthologie des écrivains bretons. La raison est simple et se trouve en filigrane dans cette unique question : "Qu'est-ce qu'un écrivain breton ?". Cela ne semble pas être le souci de Charles Le Quintrec, dans sa préface : il avoue en effet qu'il ne s'est préoccupé ni de la langue (surtout pas de breton !), ni d'idéologie (?), ni de politique (?), ni de géographie (que viennent donc faire dans cette galère A. Jarry, A. Breton, L.F. Céline, H. Bazin.... ?). Que reste-t-il alors : la poésie ! Un mot vague, passe-partout, qui ne mécontentera personne et que l'auteur de **littérature en Bretagne** impose par la force à des écrivains qui, pour rimailler le soir à la chandelle, à leurs heures perdues, n'en sont pas pour autant de versificateurs.

A partir de là est-il si étonnant que nous ayons l'impression de lire, non pas un ouvrage avec sa propre cohérence, mais une compilation. Entendons-nous bien ; il ne s'agit pas de méconnaître la valeur des écrivains choisis ou de nier la qualité des extraits. Bien au contraire. Nous trouvons même un (petit) intérêt aux quelques lignes que Charles Le Quintrec consacre à chacun de ses invités, d'autant plus qu'il présente des noms très connus (Chateaubriand, Guillevic, Grall, Le Gouic, Le Bris, Jaouen...) parmi d'autres encore largement méconnus du grand public (Danielle Aubray, Maurice Polard, Marc Baron...). Pourtant au bout du compte nous ne voyons pas l'intérêt d'un tel ouvrage. Œuvre de circonstance ? Plaisir personnel ? Lagarde et Michard de la littérature bretonne ?

Quoi qu'il en soit, nous pensons que l'écriture vaut mieux qu'une littérature pré-digérée et qu'il est toujours préférable d'aller directement à l'œuvre.

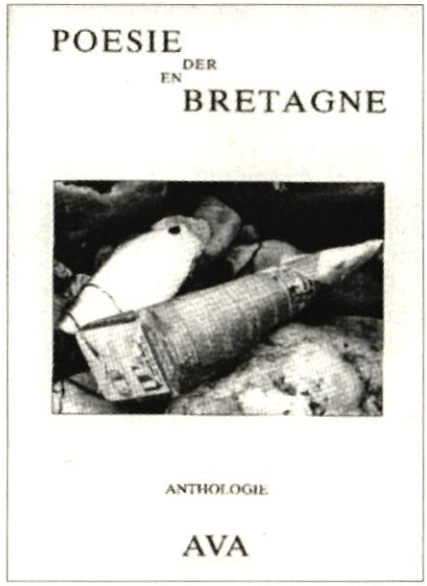
Yannick LEMARIE

Poésie der Bretagne
Poésie en Bretagne

L'atelier Verlag, en Allemagne (éditions Ava) publie une petite anthologie de la poésie bretonne contemporaine d'expression française avec traduction en vis-à-vis, en allemand. La jaquette de cette plaquette de 90 pages nous présente une photo de chacun des 16 poètes choisis. Il y en a des célébres, comme Gérard Le Gouic, Alexis Gloaguen, Yvon Le Men et d'autres beaucoup moins connus. En fin d'ouvrage, quelques lignes nous présentent, dans les deux langues, chacun d'entre eux, avec leur lieu de vie et leurs ouvrages publiés. La plupart sont nés après-guerre, les plus jeunes ont trente ans. 4 femmes parmi les 12.

20 vers, pour certains poètes, c'est bien peu. Mais cette introduction nous laisse sur notre fin, comme les vers de Gilles Baudry, moine à Landévennec, ou de Sophie Masson, brestoise de Ploufragan (22).

La traduction est de Gabriel Burckschlegel, linguiste près de Munich. Tous les auteurs sauf un sont nés en Bretagne, se disent Bretons, vivent parfois ailleurs (sauf cinq).



Belle typographie, présentation claire, bel exemple d'édition à prix abordable (65 F).

Ces poètes sont-ils poètes Bretons ou poètes de Bretagne ou en Bretagne ? Nous laisserons les lecteurs répondre.

J.J.M.

(Anthologie Ava, atelier Verlag, Antal 74, 5470 Andernach-D).

Mes "Penn ar Bed"

Jean-Jacques MORVAN
Édit. Brémond
(30210 Remoulins/Gardon).

Existe-t-il un rapport entre l'écriture et la peinture ? A notre sens Jean-Jacques Morvan tente, volontairement ou non, de répondre à cette question dans sa dernière livraison **Mes Penn ar Bed.** Pourquoi cette impression ?

Tout d'abord parce que, lorsque nous ouvrons cet ouvrage, non seulement nous lisons mais aussi nous voyons. Les quelques tableaux reproduits ne sont pas là seulement en guise d'illustrations mais ils font corps avec le texte : grands coups de pinceaux hachés lorsque l'auteur évoque les "arbres blessés/tordus et brisés/forêts saignées à blanc" (p. 33) ; larges aplats noirs pour soulignés une rondeur quand il s'adresse à une femme "nue, plus nue que nue" (p. 19) ; lignes calmes et sereines qui dessinent "toi, nue au creux des lignes frileuses" (p. 50)...

Une autre raison nous pousse à faire ce rapprochement. De fait, si nous abandonnons pour quelques instants la peinture et que nous nous attardons sur les poèmes, nous constatons que les mots sont posés comme autant de traces de couleur sur une toile :

Corne de brume/Lit à la morteau/Sanglots secs/Regard mauve (p. 41).

Nul verbe (sauf cas exceptionnels) ne vient lier les phrases entre elles. Il faut que les mots eux-mêmes fassent sens, sans que le lecteur puisse avoir recours à son esprit logique ou critique. D'une certaine façon, il faut – ainsi que le dit G. Bachelard que J.-J. Morvan connaît bien – se faire "rêveur de mots" et non plus interprète.

A partir de là, le monde, au gré de nos fantaisies, change. De couleur : "rage blanche/Faille du rocher/Fichu noir/Quelques traits en déroute" (p. 42). De formes : "Femmes dunes/Femme crabe/Femme anse /Femme baie des Trépassés". De lieux, de temps, etc...

Toutefois cette rêverie presque féminine (tant est présente la femme dans l'inspiration) ne fait pas complètement oublier la réalité. Et nous sentons, à la fin de **Mes Penn ar Bed,** comme une colère devant le scandale inévitable de la mort et la folie continuelle des hommes, "un groupe d'adolescents/joue aux adultes.../fume, boit le vin à même les bouteilles/puis, vides les lance à la mer/Mer, poubelle du monde"(p. 88).

Colère momentanée qui s'évanouit lorsque Jean-Jacques Morvan reprend son chevalet ou son stylo et que, comme il nous y invite, nous "écoutons ce qu'il peint, dessine, sculpte".

Yannick LEMARIE

Lectures

L'Affaire Seznec, à nouveau

Denis Langlois, l'avocat, a publié en 1988, un ouvrage important : "L'affaire Seznec", chez Plon. Cet ouvrage épuisé, vient d'être réédité après remise à jour (428 pages, 125 F). Alors que la Cour de Cassation vient d'émettre un avis favorable à la révision du procès, TF1 a diffusé à diffuser, ce mois-ci, un téléfilm sur le même sujet. (1) Guillaume Seznec, on le sait, a été jugé en 1924, condamné au bagne à vie, pour l'assassinat – non prouvé – d'un autre Breton, Quéméner.

Revenu du bagne au lendemain de la guerre, Seznec a été renversé par un véhicule en 1954. Il avait toujours nié être l'assassin. Ses petits-enfants, aujourd'hui, continuent le combat de la réhabilitation. Denis Langlois, avocat de la famille, connaît l'affaire sur le bout des doigts. Il raconte l'histoire d'une façon étonnante, en s'adressant au défunt Guillaume :

"Mon pauvre Seznec, tu peux te vanter d'en avoir fait couler de l'encre et de la salive..." 428 pages plus loin, l'auteur conclut (provisoirement) : *"Ton petit-fils a sorti alors de son sac une plaque de marbre blanc et une petite vierge de Bretagne (...). La plaque est là, provocatrice : "à Guillaume Seznec, martyr innocent"*. C'est en Guyane, près de Cayenne, au bagne abandonné, que Denis Le Mer a fait ce geste symbolique, en attendant mieux. Comme Dreyfus, Seznec semble avoir été condamné au vu d'un faux.

Ce livre est une mine pour qui veut découvrir l'Affaire. Dommage qu'il n'y ait pas de table des matières !

(1) Bon sur le plan historique. Assez mauvais sur le plan de l'évocation de la Bretagne de 1920.



G. Seznec en 1938

Seigneurs et paysans bretons du Moyen-Age à la Révolution

Il y a quelques années, Jean Gallet, professeur à l'Université de Nancy, publiait "La Seigneurie bretonne, 1450-1680". Dans ce livre, difficile à lire, il démontrait l'existence d'une institution particulière entre les paysans bretons et la seigneurie : La Sieurie. Le Sieur est un propriétaire foncier privé des attributs de l'autorité publique, signes du Seigneur. Est-ce l'ancêtre des juloted du Léon et des kouliejen de Pleyben ? La question reste posée.

Dans "Seigneurs et Paysans Bretons du Moyen-Age à la Révolution", Jean Gallet s'interroge sur les multiples statuts ; structures agraires existant à cette époque en Bretagne. Domaine congéable, quevaise, motte, conplants et fermage. Dans ces institutions, il décèle des marques du servage. C'est là, me semble-t-il, le point faible de l'ouvrage. Pourquoi le servage, institution qui a profondément marqué les pays germaniques, serait-il la référence pour expliquer les institutions bretonnes ? Le domaine congéable, droit des défricheurs, peut s'expliquer par l'état de l'Armorique lorsque les Bretons débarquèrent. Les différences entre le domaine congéable et les autres structures agraires trouvent leurs origines dans la différence de qualité ou (et) de destination des terres : Pour peupler et défricher les terres les plus pauvres, les redevances furent moins lourdes que dans les parties plus riches. Pour expliquer ce phénomène, comparons deux exploitations, l'une dans le Léon, l'autre dans l'Arrée.

La ferme du Léon a un rendement de 15 quintaux/ha. Ce produit est réparti de la façon suivante : 1/3 pour le Seigneur, soit 5 quintaux ; 1/3 pour le paysan soit 5 quintaux ; 1/3 pour les semis soit 5 quintaux.

Dans l'Arrée, la répartition serait la suivante : rendement 7,5 quintaux/ha ; 1/6 pour le seigneur, soit 1,25 quintal ; 3/6 pour le paysan soit 3,75 quintaux ; 2/6 pour les semis soit 2,50 quintaux.

Bien que dans l'Arrée les redevances soient dix fois moins fortes que dans le Léon, il reste moins au paysan de l'Arrée qu'au paysan léonard. Au début de notre siècle, les différences de statut des salariés agricoles reflétaient et reproduisaient ce phénomène. En prenant le servage comme référence, l'auteur semble commettre une erreur sur la nature du droit breton.

L'interprétation du droit breton par les juristes français aboutit à la désorganisation des relations sociales. Jeanne Lamert l'a constaté, nous l'avons constaté aussi (PB n° 243. Petite histoire du développement rural, p. 28).

Par une recherche documentaire tout approfondie, l'auteur nous fait revivre le mode de vie des paysans, des seigneurs, des simples fonciers ainsi que les diverses relations qu'ils entretiennent entre eux. Presque à chaque page sont reproduits des extraits d'archives encadrés, tous intéressants, avec une très belle mise en page.

(Jean Gallet, *Seigneurs et Paysans Bretons du Moyen Age à la Révolution,* Éditions Ouest-France, 180 F).

Hervé Person



Cahiers de l'Iroise (n° 157) St-Pierre-Quilbignon

Début de la 40e année des Cahiers consacré à une paroisse méconnue, amputée de son faubourg marin de Recouvrance. La revue brestoise reviendra, en 1994 et 1995 sur d'autres aspects de l'histoire de la "Cendrillon" de l'agglomération brestoise, comme l'appelle Jacques Gury. Bernard Tanguy traite des origines du bourg et de la paroisse, appelée Kilbignon en 1330 et détachée de la paroisse bretonne primitive de Plouzané. L'évolution évoquée s'achève en 1939, avec une industrialisation pratiquement nulle. Un article sur 4 sociétés sportives quilbignonnaises, un autre sur les meetings aériens du Polygone, un autre sur l'architecture de l'école navale : voilà qui donne une idée de l'éclectisme du cahier (40 F).

Histoire

L'EUROPE A LA UNE

Deux ouvrages bien différents...

Histoire de l'Europe

Hachette a rassemblé 12 historiens de 12 États européens pour présenter une "Histoire de l'Europe" (185 F) en 384 pages. Le texte de chaque chapitre a été accepté par les auteurs des autres États, après relecture et remaniements. "Le premier euromanuel", proclame l'éditeur, qui essaie d'entrée de prévenir les critiques : *"Ni pour les auteurs, ni pour les éditeurs, il ne s'agit d'une volonté de minimiser les histoires régionales et nationales"*.

Les auteurs essaient d'abord de cerner l'identité européenne, à partir de la géographie, de la diversité linguistisque et culturelle, du social et de l'économie. La carte des langues d'Europe omet le fait occitan, le corse et d'autres langues.

Les chapitres historiques sont clairs, bien illustrés comme savent le faire les éditeurs scolaires d'aujourd'hui. La civilisation celtique se voit expédiée en 4 pages, ce qui est un peut court ! Rome et la Grèce ont, au contraire, la part du lion. Byzance est fort bien présentée et réhabilitée. On sursaute, à la page 173, avec une carte où la Bretagne, alors indépendante, figure dans les zones "à domination anglaise en France". On retrouve ensuite la France hexagonale, constituée comme par enchantement.

Au XIX[e] siècle, l'examen de la question des nationalités apparaît très sélectif. Au XX[e] siècle, la question n'est évoquée que pour l'Europe centrale et orientale. Le stalinisme voit sa réalité minimisée, presque tue. Malgré tout, la synthèse des cinq dernières années est correcte, quoique les problèmes sociaux soient esquivés.

Le livre rendra service, mais il faudra trouver des compléments, et des idées, ailleurs, notamment sur tout ce qui n'est pas l'État-Nation ou sur les cultures majoritaires. Les cultures occitane, bretonne du Moyen-Âge sont à peine évoquées, malgré leur éclat.

Les mémoires d'Europe

Bien avant la tentative intéressante mais lacunaire de Hachette, une remarquable "Histoire européenne de l'Europe" était partie de Bretagne, rédigée par Yann Brekilien. Avec beaucoup plus de clarté et moins de partipris, l'auteur dégageait les grandes périodes d'histoire de l'Europe (1965, éditions d'organisation, Paris).

L'auteur vient de rajeunir cet ouvrage en publiant 580 pages sur le même thème sous le titre "les Mémoires d'Europe" (éditions du Rocher, 1993). L'auteur est parti de l'histoire mythique d'Europe, fille du roi de Phénicie, enlevée par Zeus qui avait pris la forme d'un taureau géant et transportée en Crête. Cela permet à l'auteur de raconter à la première personne l'histoire d'Europe et l'histoire **de l'**Europe, à partir des glaciations et de la préhistoire.

Évidemment, le parcours se fait à grands traits, ce qui ne permet pas à l'auteur d'utiliser les découvertes des préhistoriens bretons comme J. Briard. L'ère des mégalithes et les peuples qui l'ont remplacée, l'émergence de la Grèce et l'histoire d'Athènes se succèdent, avec cette fois, 18 pages sur les Celtes à leur apogée et 80 pages sur les relations et affrontements avec les Romains. 44 pages suivent sur l'arrivée des Germains en Europe de l'Ouest.

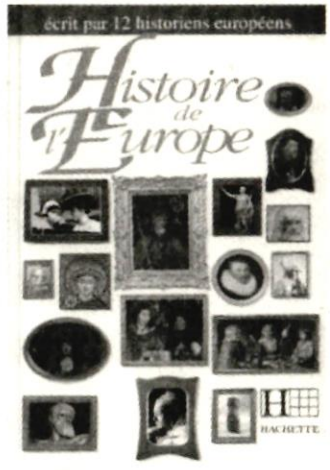
La partie la plus neuve est consacrée à la formation des États centralisés, sur la montée des États-Nations et les deux guerres mondiales. La cinquantaine de pages finales nous conduit à l'Europe de Maastricht, à l'espoir d'une unification respectueuse des diversités, c'est-à-dire fédéraliste.

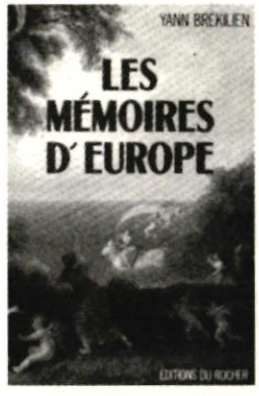
Le langage est simple, presque parlé. La réalité est parfois très simplifiée : les Gallois ne sont pas dominés par la Grande-Bretagne mais par le Royaume-Uni ! Des précisions que l'on trouvait dans l'ouvrage de 1965 – une référence ! – ont disparu. Mais plus de 15 cartes, de bonne facture, aident à s'y retrouver. Encore une fois, Y. Brekilien fait de la bonne vulgarisation, comme il avait su le faire pour "La vie quotidienne des paysans bretons au XIX[e] siècle".

On en ressort avec la mémoire rafraîchie et un "plus" incontestable dans la compréhension du passé comme du présent.

J.J.M.

Apprenez le breton
EVIT AR BREZHONEG
B.P. 41 – 29870 LANNILIZ
Abonnement 6 numéros : **75 F**





Les Côtes-d'Armor vues d'en haut

Yann Arthus-Bertrand vient de publier aux éditions de la Martinière un livre de belles photos aériennes en couleur sur les Côtes-d'Armor. 155 pages, avec des photos de châteaux, d'estuaires, de villes, de campagnes, donnent une idée de cette partie nord de la Bretagne (350 F) [1].

Le soutien du Conseil général a été important et la préface est de Charles Josselin, président du C.G. et ministre. Une aubaine pour les éditeurs : les barons départementaux sont prêts à payer cher ce qui peut affermir l'identité de leur baronnie-département. D'où une floraison d'histoires départementales, de livres d'art départementaux, de dictionnaires qui sont supposés une existence à un cadre administratif artificiel et dépassé. Quelle que soit la qualité de certains de ces ouvrages, la démarche et l'implication involontaire du citoyen-contribuable posent question.

Dans la préface de Ch. Josselin, on parle d'Armorique, de Côtes-d'Armor, mais pas de Bretagne. Tout un programme !

(1) *L'intérieur du département est un peu oublié.*



Daniel Collet, secrétaire de la société archéologique du Finistère, vient de publier aux éditions Skol Vreizh un ouvrage intéressant sur "L'éclairage des côtes du Finistère, de la fin du XVII[e] siècle à 1920".

Saint-Mathieu et Le Stiff, les plus anciens, sont d'abord présentés avec leur histoire tourmentée, avant la présentation du premier réseau d'éclairage (1820-1860). La source lumineuse, l'appareillage optique, les caractères lumineux et la portée sont présentés avec précision. Puis c'est le second réseau d'éclairage (1860-1895), avec la multiplication des feux (une vingtaine de nouveaux feux, 9 phares neufs) et le perfectionnement des systèmes d'éclairage.

Enfin, les 25 feux nouveaux, de 1895 à 1920, sont présents, avec les nouveautés techniques dont les systèmes de rotation.

En conclusion, on en apprend un peu plus sur les innnovations depuis 1920. Un tableau de deux pages présente les caractéristiques des 26 phares concernés.

Comme toujours dans cette collection bleue, pourtant bon marché (60 F), de très nombreuses photos et cartes, des schémas et 19 photographies en couleurs viennent compléter la livraison. Un régal pour tous les amateurs de choses de la mer, qu'on regrettera seulement – mais la tâche eût été lourde – de ne pas voir étendu aux quatre autres départements bretons. La lithographie de couverture représentant le phare de la Pointe Saint-Mathieu est de toute beauté.

"Evit ar Brezhoneg" pour s'améliorer en breton

Le bimestriel, fondé par Alan Stivell en 1974, vient de sortir son numéro 246. Une interview intéressante de Gérard Guennegou, maire de La Chapelle-Neuve, en constitue 6 pages. Elle est, comme de juste, traduite en français en petits caractères.

Un article en breton simple est suivi d'un lexique avec les principales difficultés du texte (2 pages). Un autre texte en breton et une page de grammaire complètent la livraison (15 F, BP 41, 29870 Lannilis).

Fest-noz pour l'aide à la Bosnie

L'association humanitaire Bretagne Croatie Bosnie-Herzégovine organise un FEST-NOZ de soutien aux Peuples de l'ex-Yougoslavie, **samedi 6 mars, À 21 h, salle Le Family, à LANDERNEAU,** avec Kanevedenn (chant choral), Diaouled ar Menez, les Sœurs L'Hour, Le Hir-Boderiou, Pol Le Gall-Philippe Ridel.

Les bénéfices serviront au financement d'un convoi humanitaire qui quittera Brest en direction de Mostar le 29 avril prochain.

Être celte aujourd'hui

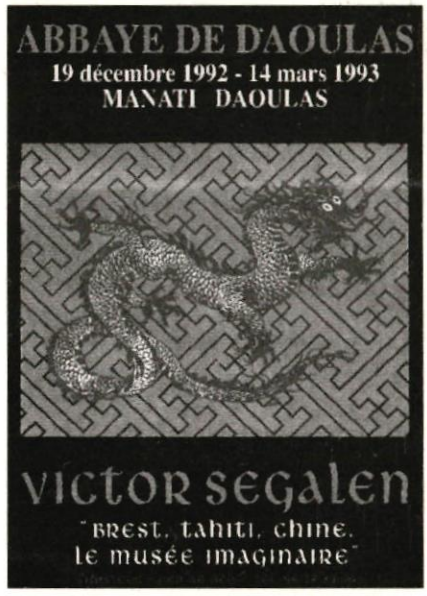
C'est un groupe de Nantais qui organise des "clairières" au cours desquelles chacun partage sa connaissance avec celle des autres : réflexions sur le monde actuel, la nature, l'écologie, la tradition. Voici son programme pour les mois à venir :

En mars, aller au Planétarium, 8 rue des Acadiens à Nantes le samedi 20 à 15 h 30 (pour la séance de 15 h 45). Réflexions sur l'humain et le cosmos.

En avril, clairière sur : "Qui sont les Celtes", leur origine, leur expansion, leur organisation sociale, et les Celtes dans le monde actuel. Le samedi 24 avril, 18 h 15, à Ti Keltiek, 3 rue Harrouys, Nantes.

Les clairières sur la "Mythologie celtique", en janvier, ainsi que celle sur "Qui sont les Celtes" en avril, se basent sur la pensée "qu'un peuple est affaibli, si on tue sa mémoire, sa langue, sa musique".

Pour plus de renseignements : 40.30.88.98.



C'est encore plus près que les élections. L'exposition "Victor Segalen, Brest, Tahiti, Chine, le Musée Imaginaire" va s'achever. Cela ouvre de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h en semaine et de 14 à 18 h les samedis et dimanches (tél. 98.25.84.39). Une fois de plus, l'exposition d'hiver de l'abbaye de Daoulas, moins promue que celle d'été, vaut pourtant le déplacement.

Victor Segalen, médecin de la marine, poète, écrivain et archéologue, demeure injustement méconnu dans sa Bretagne. Il découvre, après des études à Bordeaux, Toulin puis la Polynésie. Après un retour, où il travaille avec Claude Debussy. Puis il repart en Chine, cette fois. Il revient en Bretagne en 1918 et meurt à Huelgoat en 1919. Des objets polynésiens de grande valeur, des statuettes chinoises, des rouleaux de soie du XVI[e] siècle permettent d'imaginer les civilisations parmi lesquelles vivait V. Segalen. Des tableaux de Segalen et de ses amis – dont G.D. de Monfreid – contribuent à nous faire découvrir un monde bien particulier.

Les interrogations et les passions de V. Segalen nous laissent entrevoir un homme étonnamment curieux et ouvert.

24 h/24 h
l'UDB et le PB sur votre minitel

Des infos en français et en breton. Un agenda. Des réponses à vos questions. Un forum "libre expression". La possibilité de laisser des messages à l'UDB ou au PB. Coût très réduit.

(13 à 38 ct la minute, suivant l'heure)

3614 * UDB

PB - Service



Grand colloque Irlande-Bretagne

Les 29, 30 et 31 mars à Rennes, aura lieu un colloque international sur les relations historiques entre Irlande et Bretagne.

Sur les Celtes : Les Belges Claude Sterckx et Nathalie Stalmans, ainsi que Diarmuid O'Giollain, de l'University College de Cork.

Sur les Saints : Pierre Riché (Paris X), B. Merdrignac (Rennes 1), Cormac Bourke (Belfast), Seamus Mac Mathuna (Université d'Ulster) et Padraig O'Riain (Cork).

Sur les textes anciens : Louis Lemoine (Université de Bretagne occidentale), P.Y. Lambert (CNRS), Helen Simpson (Cambridge) comme David Dumville.

Sur l'historiographie : P.R. Giot (Rennes 1), H. Guillotel (Paris 1), M. Abraham.

Sur les relations politiques et commerciales : Eamon O'Ciosain (Maynooth), Jean Meyer (Sorbonne) et André Lespagnol (Rennes 2), ainsi que Roger Faligot et Cornelius Buttimer.

Sur les arts et les lettres : Philippe Guigon (Rennes 2), J. O'Reilly (Cork), J. Campbell (Cork), D. Delouche (Rennes 2), Michel Bariou (Rennes 2), Anne Gallagher (Letterkenny).

Sur la géographie : P. O'Flanagan (Cork), P. Flatres (Sorbonne), J. de Couray (Irlande) et K. Nicholls (Cork).

Ce colloque est un événement historique ! On peut s'inscrire (150 F) auprès des archives municipales de Rennes, BP 26 A, 35031 Rennes Cedex (tél. 99.38.03.47). Lieu : Institut régional du travail social, 2 avenue de Bors-Labbé, Rennes. Une traduction simultanée sera disponible.

Fest-noz à Rostrenen

Le samedi 6 mars, grand fest-noz organisé par l'APEEB de Rostrenen, avec Ar Re Yaouank, les chanteurs Simon et Dubois, à la clarinette, Jouve et Duro, et les enfants de la filière bilingue.

Bulletin Cridev

Nouvelles du Brésil, du Rwanda (la fin d'une dictature). Dossier sur les Amérindiens, 500 ans après Colomb.Vie des associations, etc... 18 F. 41 avenue Janvier, 35000 Rennes.

Les stages du centre breton d'art populaire

MARS

– Percussions celtiques avec Dominique Molard, samedi 20 mars.

– Guitare avec Soïg Siberil, samedi 20 mars.

– Gavottes en 4 et 5 du Poher avec Alan Pierrre, dimanche 21 mars.

– Accordéon diatonique avec Yann-Fanch Perroches, dimanche 21 mars.

– Violon avec Fanch Landreau, samedi 27 mars.

– Flûte traversière en bois avec Jean-Michel Veillon, samedi 27 mars.

– Kan ha diskan avec Éric Marchand, dimanche 28 mars.

AVRIL

– Cornemuse avec Patrick Molard, samedi 3 avril.

– Kan ha diskan avec Erwan Tanguy, dimanche 4 avril.

– Accordéon diatonique avec Alain Pennec, dimanche 4 avril.

– Cornemuse avec Patrick Molard, samedi 17 avril.

– Flûte traversière en bois avec Jean-Michel Veillon, samedi 17 avril.

– Danses du Pays de Châteaubriant avec Patrick Bardoul, dimanche 18 avril.

MAI

– Chant traditionnel avec Éric Marchand, dimanche 16 mai.

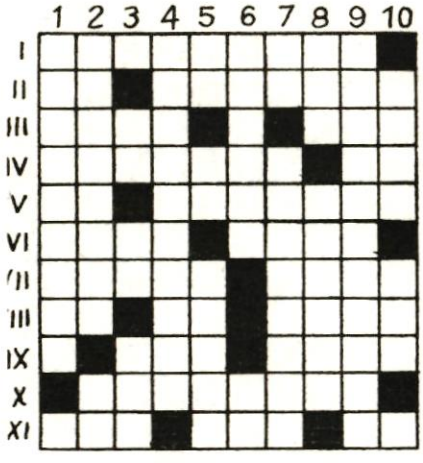
Le samedi, de 14 à 18 h, et le dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Renseignements et inscriptions : Centre breton d'art populaire, 5 rue Marengo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

PROBLÈME N° 48

(Quelques mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Intendant de Bretagne de 1692 à 1704, il est plus connu pour sa contribution à l'art culinaire. – II. Écrivain, auteur des "Derniers Bretons" (Initiales) ; Responsable du relief breton. – III. Père d'Arthur ; Irlandaise. – IV. Elle serait née au château de Comper ; Au cœur de Sion. – V. Médecin militaire, académicien, né à Nantes en 1833 (Initiales) ; Saint Yves fut son recteur. – VI. En breton, c'est un prénom et non un conjoint ; En Loire-Atlantique, on s'y réfère à des mines et non à une colline. – VII. Inversé : non loin de Pontchâteau, son cimetière renferme l'une des plus belles croix celtiques de Bretagne ; Récipients indispensables en Pays Nantais. – VIII. Philosophe né à Guingamp en 1839 (Initiales inversées ; Poète né à Plouguernével en 1912 (Initiales inversées) ; Prête une grande partie de son cours au canal de Nantes à Brest. – IX. Produit de la mer ; Certains ont imaginé que les Bigoudènes en étaient originaires. – X. Basses voiles. – XI. Chant breton ; Parfois double, en un certain sens ; Pronom personnel.

VERTICALEMENT : 1. Né à Paris en 1902, de parents bretons, il fut considéré comme la conscience de la presse française. – 2. Breton temporaire ; A moitié chauve. – 3. Déjà vu au V horizontal ; Corsaire notoire (Initiales) ; On peut le faire. – 4. Parmi elles, celle de Kéroulaz. – 5. Article ; Article ; Végétal bien souvent chanté. – 6. Chantent à Kergonan ; Lettres de Lizio. – 7. Tête d'évêque ; Maunoir a cherché à l'être par tous les moyens. – 8. Voyelles ; Peut-être une Irlandaise. – 9. Ne peut rien ignorer des différentes musiques celtiques ; 10. Sorte de lit ; Lettres de Scaër.

M. ERWAN

SOLUTION DU N° 47

Horizontalement : I. Malestroit. – II. Élisa (Mercœur) ; Enor – III. Yffiniac. – IV. TRL ; DR (René Desfontaines). – V. Rare ; Vitré. – VI. Blésois ; OM. – VII. Eg ; TR ; Mose. – VIII. Européens. – IX. Reich ; Den. – X. Mesa. – XI. Écumeurs.

Verticalement : 1. Meyerbeer. – 2. Alf ; algue. – 3. Liffré ; Riou. – 4. Esi ; Estoc. – 5. Sant ; Orphie. – 6. Irvi. – 7. Réalisme ; MR (Michel Rio). – 8. ONC ; ondes. – 9. Io (Liorzh) ; drossés. – 10. Trirème ; Nao.

SELAOUIT



REVUE DE PRESSE : Trad Magazine n° 26 consacre une bonne part de son sommaire à la musique Cajun, et notamment à une rencontre avec Katherine Bersoux, du groupe French Alligators. Dans le numéro précédent (novembre-décembre 1992), on pouvait lire une interview du groupe Barzaz, recueillie par Thierry Laplaud, qui a également rencontré Michel Colleu, à propos de Brest 92.

Dans son n° 120, Musique Bretonne revient longuement sur l'événement que fut le 20e anniversaire de Dastum, célébré avec faste lors des journées de Berrien.

(Musique Bretonne, 16 rue de Penhoët, 35065 Rennes Cedex, Trad'Magazine, BP 27, 62350 Saint-Venant).

GWERZ renaît de ses cendres pour créer un nouveau label, du même nom, au sein de Breizh Diffusion (Spézet). Trois disques vont sortir prochainement, dont celui de Gwerz – le groupe – enregistré en public à Lorient au mois de décembre. Un groupe plus étoffé, puisqu'ils sont désormais sept, mais qui abandonne la formule "formation permanente" pour ne plus donner que quelques grands concerts chaque année.

ALAN STIVELL enregistre actuellement un nouveau compact, qui devrait sortir avant la fin de l'année. Il s'agira d'une compilation reprenant plus d'une quinzaine de ses anciens succès, retravaillés et joués en compagnie d'une foule de musiciens, tous des grosses pointures, dont le moindre ne sera pas Dan ar Braz. Des retrouvailles aux allures d'événement, sur lequel nous reviendrons, bien évidemment.



ELIXIR, un groupe formé de Pol Huellou, Gilles Le Bigot et David Hopkins, vient de composer la musique d'un spectacle de marionnettes, "Yuzuru", créé par le Théâtre Foz (contact au 98.92.37.93).

GUY ROPARTZ "Sonates pour violoncelle et piano" (Cybelia). "Requiem – Psaume 129 – Messe Brève" (Adda – 58 1266-AD-184).

Au mois de décembre, je vous annonçais la sortie en CD de la "Symphonie n° 3" de Guy Ropartz. Si vous souhaitez compléter votre discothèque personnelle, sachez qu'au moins deux autres enregistrements de l'œuvre du grand compositeur breton sont disponibles en compact.

Il s'agit d'abord des "Sonates pour violoncelle et piano" interprétées par Philippe Muller et Monique Bouvet : une musique à la fois paisible et forte.

De celui dont on a écrit qu'il avait une triple source d'inspiration, la Bretagne, la mer et sa foi religieuse, vous pourrez également entendre, rassemblés sur un même CD, le "Psaume 129", la "Messe Brève" et surtout le "Requiem" que certains rapprochent de celui composé par Berlioz. A noter que ce dernier disque a été enregistré avec le soutien du Conseil régional... d'Île-de-France.

Vous avez dit bizarre ?

MARTINE ET SERGE RIVES "Entre Ciel et Mer" (Production Goëland, Diffusion Breizh).



Ils s'appellent Rives et – forcément – ils chantent la mer, les bateaux, les îles et les voyages. Ils chantent les marins, les tempêtes et les escales au port avec une conviction et une santé qui étonnent et réjouissent.

Mais si la vie des marins n'est pas de tout repos, celle d'auteur-compositeur-interprète qu'ont choisie Martine et Serge Rives n'est guère plus enviable : une route semée d'écueils et de coups de tabac.

Une route qui pourrait pourtant les mener, si l'on en croit Roland Dordhain de France-Inter, à la conquête de l'Hexagone. C'est que leur "nouveau style de variété francophone", soutenu par la voix chaude de Martine, passe parfaitement la barre de récifs.

Avec "Entre Terre et Mer", onze titres pour un CD, Martine et Serge Rives, épaulés par Michel Brouard, Pascal Olivier et l'ancien violoniste de Tammles, Jean-Yves Martial, nous offrent un produit au charme sans doute un peu désuet, mais bien réel.

LUKIAN KE "Déserteur de vos peurs" (Aïn Soph Records, ASCD001, Diffusion Breizh).

Auteur-compositeur-interprète, c'est aussi la voie choisie par Lukian Ke, dont le premier compact, "Déserteur de vos peurs", sort ces jours-ci. Guitariste de talent, Lukian Ke devra peut-être veiller à une meilleure tenue de ses textes. Il n'est pas certain, en effet, que des rimes telles que "Tu n'as rien d'un BCBG/Et tu ignores le BCG" enrichissent le propos. Pour le reste, c'est d'abord la qualité des envolées instrumentales que l'on remarque : une rythmique rock solide ponctue une démarche qui ne manque pas d'intérêt. A suivre.

TRISKELL : "Rowen Tree" (Coproduction Keltia Musique/Studio Amadeus KMCD 35).

Les frères Quefféléant – Pol et Hervé – sont loin d'être des inconnus pour les lecteurs du PB : ils s'y exprimaient, pour expliquer leur engagement, bien avant que cette rubrique n'existe. C'est donc un vrai plaisir que de les retrouver régulièrement, au gré de la parution d'albums venant de-ci, de-là, étoffer la discographie déjà importante du groupe dont ils sont incontestablement les piliers : Triskell !

Après "L'Albatros fou", fruit d'une rencontre avec Gilles Servat (1) voici maintenant "Rowen Tree", qui permet à Triskell de mettre cette fois encore son expérience au service du répertoire celtique.

Une expérience acquise au cours de plus de 20 années d'existence, tout au long desquelles le groupe – même s'il a connu divers changements – est resté fidèle à sa ligne de conduite. Triskell continue d'alterner compositions récentes – le plus souvent dues à l'inspiration d'un des frères Quefféléant – et vieux cantiques bretons, traditionnels irlandais ou superbes ballades écossaises. Les



morceaux instrumentaux, où les harpes subtiles de Pol et Hervé font merveille, succèdent aux chants repris avec conviction, en breton, en anglais ou en gaëlique.

Treize titres, en tout, parmi lesquels on aura l'agréable surprise de réentendre la "Gavotten ar Serjant-Major" popularisée en son temps par Gweltas ar Fur sous le titre du "Sort du Paysan" et aussi "O Ro Sé Do Bheata 'Bhaile" de Padraic Pearse, leader irlandais en 1916. A noter également "Tasmant", une composition d'Hervé sur des paroles de Youenn Gwernig et "Hägar", écrite par Patrick Audouin, membre du groupe.

Triskell ? Une valeur sûre !

Pierre MORVAN

(1) Le Peuple Breton n° 341, mai 92.

Le mois prochain : Rêve de Gosses et Ar Re Yaouank

Courrier

21 mars : Législatives



→ M. Genin, candidat de l'UDB à Rennes-Monfort.



Emploi

DIWAN RECRUTE :

– Un **PROFESSEUR D'ANGLAIS** (plein temps) pour remplacement mai-juin 93 (Relecq-Kerhuon).

DIWAN RECRUTE pour rentrée septembre 1993 :

– Etude des candidatures pour FORMATION INSTITUTEURS-STAGIAIRES. Formation rémunérée. Conditions : BAC +2, bonne connaissance de la langue bretonne.

– Pour le collège DIWAN Roparz Hemon (Relecq-Kerhuon) : 1 professeur d'anglais, 1 professeur de français, 1 professeur de sciences naturelles, 1 professeur de dessin (6 cours). Pour ces postes : connaissance de la langue bretonne obligatoire. Adresser CV, et lettre de motivation à : DIWAN, BP 22, 29870 Lannilis.

Errata

Des coquilles se sont glissées dans l'article "A qui appartiennent les paysages".

P. 17, 1re colonne : au lieu de "il y a **10** manières de voir les solutions" il fallait lire il y a **2** manières.

P. 17, 2e colonne, au lieu de "le droit temporaire de jouissance moyennant une somme au **non** propriétaire" il fallait lire au **nu propriétaire.**

P. 17, 3e colonne, au lieu de "l'optique générale habituelle est la propriété nue et individuelle" il fallait lire : la propriété **une** et indivisible".

Au service des communes

Mikael Briant
TOPOS

Mikael Briant, linguiste bretonnant, vient de réaliser un travail considérable (600 pages) consacré à la toponymie de Lorient, décision prise il y a plusieurs années par le conseil municipal local. La presse et de nombreux spécialistes ont salué l'intérêt majeur de ce travail. Mikael Briant vient de fonder l'agence Topos pour mettre son savoir et son expérience au service des communes bretonnes. Noms de lieux, noms de personnes, traductions bretonnes, monographies, tels sont les services qu'il propose à la demande, aux collectivités locales. Pour tous renseignements : Topos, Mikaël Briant, 7 b rus de Pragues, Kerroman, 56100 Lorient/An Oriant (tél. 97.87.95.32).

Un appel du vignoble !

Abonné depuis quelques années au Pobl Vreizh, je suis enchanté de découvrir chaque mois dans votre revue, le combat incessant que vous menez au service de la réalité économique, politique et culturelle de la Bretagne.

J'enseigne l'occitan en option 1 h par semaine en classe de 6e et 5e d'un collège situé au cœur du vignoble bordelais.

Je souhaiterais correspondre avec un(e) collègue qui assure une initiation au breton dans les classes de 6e et 5e afin d'établir une relation entre nos élèves et de leur permettre ainsi de découvrir deux cultures de France...

Alain Pierre, 33580 Dieulivol, tél. 56.61.82.29.

PS : Ci-joint un chèque de 100 F de soutien au P.B..

Emploi

Les éditions KEIT VIMP BEV recherchent **UN OBJECTEUR BRETONNANT** ou prêt à apprendre le breton.

Renseignements à KVB 29520 LAZ, tél. 98.04.47.66 le matin.

Propagande et désinformation

Je me permets de porter à votre connaissance un fait assez insolite et qui nous concerne tous : dans un ouvrage intitulé : "Promenades littéraires en Pays de La Loire", un auteur, M. Boislève, a voulu, par le biais d'une anthologie, créer une identité culturelle des dits Pays, et "promouvoir les auteurs" cités. Cela va de Victor Hugo à Michelet, sans oublier Morvan Lebesque, R.G. Cadou et mon époux, Coarer-Kalondan.

*Je tiens à ce que les Bretons sachent que **je n'ai pas été consultée** pour cette édition, que j'aurais bien sûr refusée. Je ne suis donc pas responsable du détournement abusif, et conscient, de l'œuvre de mon mari qui fut toujours un opposant farouche aux Pays de La Loire, et un défenseur acharné de l'unité bretonne.*

Au-delà du préjudice moral et financier causé aux ayants-droit de Kalondan, un autre problème se pose :

Il y a atteinte du patrimoine national breton. Or, ce patrimoine est l'héritage indivis de tous les Bretons.

S'il n'y a aucune réaction, petit à petit, nous serons tous dépossédés de notre héritage collectif.

*Cette affaire et d'autant plus insidieuse que le dit ouvrage et offert **à tous les jeunes mariés** des cinq départements des Pays de La Loire au nom du **Conseil régional** qui a passé, en 1992, un marché de 1.595.000 F pour cette opération de propagande.*

Autrement dit, par le biais des impôts, les habitants de Loire-Atlantique paient pour leur propre destruction identitaire.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter ces faits à l'attention de vos lecteurs en les incitant à exprimer leur opinion à ce sujet. Le soutien de tous les Bretons nous est indispensable pour préparer notre dossier de défense.

Avec mes remerciements et mes meilleures salutations bretonnes.

Mona COARER, Nantes

FÉVRIER

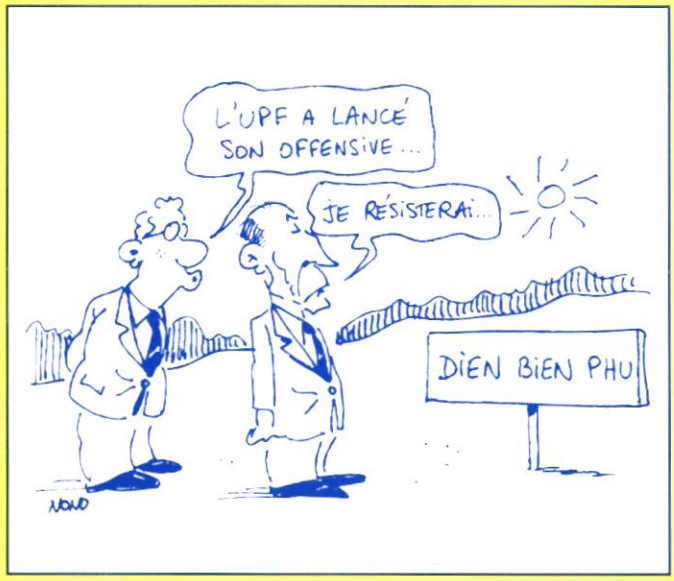


LE PRÉSIDENT RÉPOND AUX QUESTIONS DES TÉLÉSPECTATEURS...











MÉTHODE D'APACHES...

Balladur est le plus beau

Tel qu'il est, il me plaît. Non seulement, juste pour faire viril, il porte un nom à danser avec les loups de la droite carnivore, mais son grand air de banquier bien huilé à l'aise dans son bilan me paraît aussi réussi que les pubs de Catherine Deneuve pour je ne sais quelle boîte à requins, il y a quelques années. Enfin, sa petite ressemblance avec un roi de France autrefois coupé en deux rassurerait les braves gens de la patrie du maréchal et donnerait ce supplément d'âme attendu dans un pays qui a donné ses lettres de noblesse à la révolution des Sans-Culottes. Impeccable, on vous dit !

En prime, modeste comme tout, il affirme qu'il lui faudra bien cinq ans de labeur acharné avant de décoincer la machine. Encore un qui, avec son plan quinquennal, ne veut pas laisser Marx triste !

Hélas, Fanch Mitt a l'air de préférer le maire d'un non-lieu dans le Sud. Mollis pas, Édouard ! T'auras Léo bientôt !



Des lectures importantes !

Dans notre choix de livres (ci-contre), retenons une nouveauté : **"Entre créole et breton"** de Dominique Aupiais (voir PB août), ainsi que de bons livres de R. Faligot (**"La révolution irlandaise"**) et de A. Guillerm (**"Le défi celtique"**).

Toujours important, le livre de P. Romus sur les aspects et les enjeux de **"L'Europe régionale".**

Fondamental, le cahier du Peuple Breton **"Le procès du centralisme"** développe notre analyse des effets du centralisme et propose des mesures précises pour s'en sortir. Les cahiers **"Bretagne verte", "La Révolution et les Bretons"** et le livre de F. Morvannou, **"Le breton, jeunesse d'une vieille langue"** sont également des synthèses incontournables.

LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(expéditions par correspondance sous 48 h)

- ❑ **NOUVEAUTÉ : "Le procès du centralisme"**, 38 F (franco)
- ❑ **"La Bretagne face à l'Europe et à l'Ile-de-France"**, 29 F
- ❑ **"L'Europe régionale"**, P. Romus, 87,50 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques"**, 37,50 F (franco)
- ❑ **"Atlas de Bretagne"**, "Skol Vreizh, 2e édition, 170 F (franco)
- ❑ **"La Renaissance celtique"**, Alain Guillerm, 106 F (franco)
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue"**, F. Morvannou, *Tout sur le breton, ou presque*, 45 F (franco)
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions"**, 20 F
- ❑ **"Bugel ar c'hoat"**, Fanch Péru, 40 F (franco)
- ❑ **"Madeleine"**, *Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec*, 52 F
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent"**, D. Aupiais 80 F franco

Bon de commande à recopier. Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : "PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.